**N° 58 mai – juin 2018**

## Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

**Extrait du livre « L'air du pays », de Charly Grenon, Jean-Claude Lucazeau, Jacques-Edmond Machefert et Pierre Péronneau (éditions du Croît vif)**

L'autre jour j'étais chez Bruno, le marchand de journaux de Brizambourg, et j'écoutais les discussions sur la pluie qui n'arrêtait pas, et sur le printemps qui tardait à arriver. Quelqu'un disait qu'avec la neige qui est tombée cet hiver, si le soleil pointait son nez, *o s' pourrait beun que les champignons s' mettiant à pousser.*

Je ne sais pas si l'on aura une poussée des cèpes dans les bois, mais le soleil est enfin arrivé, et votre Boutillon avec lui. Dans ce numéro des nouvelles en français, un peu d'histoire, un point sur la politique de la région concernant les langues régionales, des textes en patois et de nombreuses vidéos.

Bonne lecture.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, http ://journalboutillon.com et notre page Facebook https ://www.facebook.com/journalboutillon

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

## Sommaire


| | | Pages |
|---|---|---|
| Derrière la vitrine | Jean-Bernard Papi | 3 |
| Un livre à vous conseiller : « Serge Darnays, instituteur dissident » Gérard Sansey (Jheantit d' la Vargne) Vidéo | | 4 |
| La région Nouvelle Aquitaine et les langues régionales | Pierre Péronneau (Maît' Piârre) | 5 |
| Le Moyen Âge, de l'histoire aux légendes | Robert Colle | 6 |
| Marc et Jésus (troisième partie) | Pierre Péronneau (Maît' Piârre) | 7 |
| L'œil de Caïn, de Goulebenéze, raconté par Pierre Bruneaud Vidéo | | 11 |
| La chanson de la bique | | 12 |
| Grammaire saintongeaise : les adjectifs et pronoms possessifs Vidéo | Michèle, René et Pierre | 13 |
| Les patoisants d'aût' fouès : Lucile Girrebeuk | Cécile Négret | 15 |
| Charly Grenon raconte : mes chroniques judiciaires Vidéo | | 15 |
| Les patoisants d'aût' fouès : La vèye Élie | | 16 |
| Ine famille de pézants d'aneut | Pierre Péronneau (Maît' Piârre) | 18 |
| Changhement d' pankiartes à Buffeajhasse | Dominique Porcheron (Le fî à Feurnand) | 20 |
| Des nouvelles du pays Vidéos | Pierre Péronneau (Maît' Piârre) | 21 |
| Thieûqu' dates à r'teni | | 22 |
| Kétoukolé | Jhoël | 23 |
| Coiffes et costumes en vallée de l'Antenne | Pierre Péronneau (Maît' Piârre) | 24 |

# Derrière la vitrine

## Jean-Bernard Papi

Le matin je vais chercher ma baguette, puis mon journal. Ensuite je traîne dans les rues, en attendant l'heure du repas. Puisque je n'ai rien à faire de mieux, je regarde le quartier se transformer. Les maisons que l'on retape, les trottoirs que l'on refait, les employés de l'eau ou du gaz quand ils font des trous dans la chaussée, les commerces qui s'installent ou qui s'en vont, sont des évènements très importants qui bousculent mes habitudes. De retour chez moi, j'en parle à ma femme pendant le repas, et on constate tous les deux, avec mélancolie, que le quartier change. L'autre jour la mercière a affiché : « Cessation de commerce. Changement de propriétaire ». Sans plus de précision. Je me suis mis à guetter l'instant fatidique, et regrettable, où le propriétaire allait changer, un peu comme on guette ces personnages qui apparaissent quand sonne l'heure de midi au jaquemart de la cathédrale. J'aime beaucoup la vitrine de cette mercerie. Les petites bobines de fils, les petits et grands écheveaux de soie de toutes les couleurs, les pelotes de laine aux notes suaves et pastels, sont pareils à des tableaux abstraits dont je cherche à découvrir le sens. Je m'y arrête tous les jours, et chaque jour je découvre un nouveau ton ou même un coloris qui s'était tenu caché jusqu'alors. Il y a les couleurs qui dissimulent un paysage, d'autres qui aident à se souvenir et ramènent au jour des évènements oubliés, il y a celles qui comme les vitraux rayonnent au soleil. J'aime aussi les rubans, surtout ceux qui ne servent à rien ou les boutons. Je cherche ceux qui, en verre ou en nacre, me rappellent ces petits riens de mon enfance qui emplissaient mes poches. Et voilà que tous ces trésors vont disparaître...

Pendant une semaine la vendeuse a entassé la mercerie dans des cartons puis les a déménagés avec une camionnette. Ensuite des ouvriers sans gaieté ont occupé les lieux et saucissonné pendant une autre semaine. Puis une nouvelle boutique s'est installée. C'est un salon de coiffure pour dame. Il n'y a qu'une ouvrière qui doit être aussi la patronne car elle shampouine, coupe, frise, sèche et encaisse. Les premiers jours, je passais au large trouvant peu d'intérêt dans une vitrine ennuyeuse qui ne concerne guère les hommes et où le travail de l'ouvrière que l'on peut apercevoir est d'une monotonie d'usine. Puis, quand même, je me suis rapproché jusqu'à m'y arrêter. Finalement, elle n'est pas laide cette vitrine avec ses flacons bleus, verts ou dorés, ses boîtes de teinture et ses portraits de femmes, aux tignasses exubérantes, collés un peu partout.

L'ouvrière est jeune et jolie, avec de souples cheveux blonds coupés courts et de longues jambes. J'aime beaucoup son visage que je trouve pointu, triangulaire comme celui d'une chatte, en raison sans doute de son fin menton, de son nez effilé comme un bec de bergeronnette et de ses yeux très bleus qui partent en flèche vers les tempes. Je crois qu'elle ne me voit pas. En tout cas elle ne regarde pas dans ma direction. Elle travaille pourtant sous mes yeux, assise sur un haut tabouret à roulettes qui remonte sa minijupe. Mais, jamais elle ne regarde autre chose que la nuque de sa cliente. Ça m'arrange. Je peux plus librement et facilement rêvasser. Je lis les étiquettes des parfums : Irène de Ziffirelli, Mabrouska de Payens ou Cordoba de Van Eff. Je les imagine ces Irène, ces Mabrouska se promenant dans des jardins pleins de fleurs ou riant entre les tamaris et les pins. Parfois la composition du parfum est donnée. Musc, civette, lavande, thym, valériane, santal, cèdre, tolu et surtout ces patchoulis et anis qui m'emmènent vers la mer et les cigales.

Je déraille les yeux ouverts tandis que, de l'autre côté de la vitrine, la petite coiffeuse taille dans la barbe à papa de madame Martin ou décolore le porc-épic de madame Acoussian. Comme je l'ai dit, elle ne me regarde jamais. Je n'existe pas. Sans doute parce qu'un homme devant un salon de coiffure pour dame, dans son esprit c'est anormal. Et puisque je n'existe pas, elle se met à l'aise sur son tabouret et tourne vers moi ses longues jambes entrouvertes sur une culotte d'une blancheur innocente. Devais-je ne pas la voir à mon tour ? La question me tortura pendant quatre bons jours. La réponse me fut donnée par la logique : puisqu'elle ne me voyait pas, elle ne pouvait être choquée que je la voie. Donc je pouvais continuer à la regarder. Dès lors j'abandonnai le patchouli, l'anis et les essences de rose pour me consacrer à la petite culotte de l'ouvrière. J'y verrai plus d'extravagances qu'aux plus beaux jours de la mercerie. Elle aime tous les coloris, elle tente toutes les fantaisies et ne recule ni devant les rayures, les damiers et les pois. Pas plus, au plus fort de la chaleur d'été, qu'elle ne recule devant les slips les plus légers et les plus fins.

À la fin de l'automne, quand il commença à faire froid, elle mit des collants et des jupes longues. Mon beau paysage me fut caché pendant presque quinze jours. Je fus si désespéré que j'ai pensé devoir abandonner cette vitrine pour aller chercher mes rêves ailleurs. Pourtant, un matin que je prévoyais comme le dernier, je m'aperçois que la petite coiffeuse, sous une jupe sage, mais courte, de velours roux, porte des bas et un porte-jarretelles d'un rouge acide et velouté. Les voyages redémarrent de plus belle, plus inventifs, plus raffinés et plus surprenants qu'avant. Car les bas sont décorés de si étranges et changeantes arabesques, ont des couleurs si variées et nuancées qu'ils me rappellent parfois les soies à broder et les canevas excentriques de la mercerie. Sur la peau mate, ocrée encore par la plage, si finement veinée de bleu, ils tiennent parfois seuls, parfois avec un ruban noué, jamais le même, orné d'une cocarde, d'une fleur de tissu ou d'objets surprenants comme cette petite photo d'un acteur connu ou cette minuscule cuillère d'argent comme une sorte d'invite à la dégustation. Elle aime aussi les jarretelles froufroutantes, voire les élastiques canailles ou même les corsets de rose fané de nos grand-mères.

Lorsque je me dirige vers cette vitrine mon cœur bat la chamade. C'est comme si j'allais au théâtre ou au cinéma sans savoir quel film ou quelle pièce va se jouer et quels seront les acteurs. Mais en sachant à l'avance que le spectacle sera magnifique. Harmonisera-t-elle ou au contraire contrariera-t-elle les tons ? Comment se pavoisera-t-elle ? Que verrai-je d'inconnu, au-delà de la transparence et de la dentelle ? Quelles soies palpiteront sur des bouts de

peau ? Il m'arrive aussi de plus en plus souvent d'avoir envie de me prosterner à ses pieds, de glisser mon visage sous la jupe pour humer et goûter ce que je perçois de mes yeux. Et qu'en est-il du bruit délicat des tissus que l'on froisse, du velours de la peau que l'on embrasse ? Mais pour que j'ose, il faudrait qu'elle me regarde et qu'elle me voie…

À la fin du printemps une affiche "À vendre" surgit entre les teintures et les eaux de toilette sans que rien ne l'annonce et la boutique se vide comme sous l'effet d'un ouragan. La veille encore elle était là, et j'aurais pu lui parler. Le quartier, endormi comme le château de la belle au bois dormant, se réveille alors. On retape deux ou trois façades, la boulangère change de caissière, le journal parle d'une guerre possible. Les employés du gaz se mettent à défoncer la rue sous mes yeux avec une hargne sauvage et comme pour rattraper le temps perdu tandis qu'une équipe d'ouvriers en cotte verte remplacent les feux tricolores du carrefour dont l'orange paresseux était devenu trop indulgent...

J'ai appris chez le boucher qu'elle s'était mise en ménage avec le propriétaire du bureau de tabac et qu'elle lui consacre tout son temps. Comme il doit bien rêver ! Moi, je n'y ai plus goût. Plus du tout. Je crois même que je ne rêverai jamais plus.

*http ://www.jean-bernard-papi.com/*

## Un livre à vous conseiller : « Serge Darnays, instituteur dissident »
## Gérard Sansey (Jheantit d' la Vargne)

Je connais Gérard Sansey depuis longtemps. Il a même participé à une de mes conférences sur Goulebenéze, chez lui à Laruscade, en plein pays Gabaye, en octobre 2008, en compagnie du groupe patoisant des Branle Mijhot et d'Éric Nowak (photo ci-contre) : un moment inoubliable, devant un nombreux public du Nord-Gironde ravi d'entendre du patois saintongeais et de chanter avec nous les chansons de mon grand-père.

Gérard fait partie des meilleurs patoisants actuels, capable de raconter du Goulebenéze, mais également créateur de textes dans lesquels le patois est mis en valeur, sans aucune vulgarité, avec une diction parfaite. D'ailleurs je vous propose son histoire désopilante de kangourous en Charente, racontée à la dernière matinée Goulebenéze : Histoire de kangourou

Mais c'est de Gérard écrivain que je vais vous parler, de Gérard racontant, dans un livre, les souvenirs de son passage dans les rangs de l'Éducation Nationale. Un livre qui, je crois, devrait plaire aux professeurs des écoles, qu'ils soient retraités ou encore en activité.

Lorsqu'il est nommé à la direction d'une école dans le Blayais, son objectif est simple et logique : apprendre aux enfants à lire, écrire et compter. Pour cela il a sa méthode qui, malheureusement ne correspond pas toujours aux pratiques changeantes et donc improductives de sa hiérarchie. La méthode globale ? Pas pour ses élèves ! Mais les enfants ont le niveau, les parents et la municipalité le soutiennent, donc tout va bien ! Mais pas pour l'Inspection Académique !

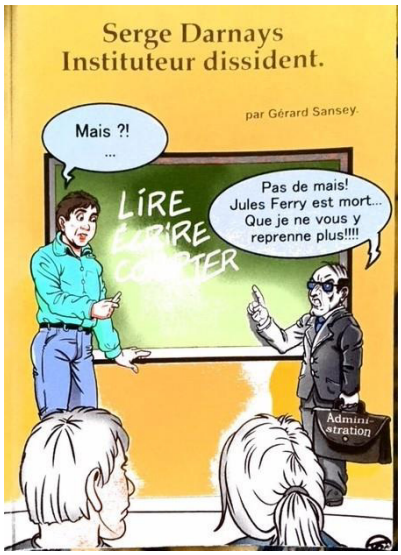


Lors des réunions pendant lesquelles l'Inspecteur tente de distribuer la bonne parole, alors que la plupart des instits écoutent, respectueux de leur hiérarchie, l'empêcheur de tourner en rond, celui qui pose les questions qui fâchent, qui met le doigt sur les dysfonctionnements, c'est lui ! Et bien entendu ses collègues lui sont reconnaissants de jouer ce rôle.

Mais mettez-vous à la place de l'Administration ! Un tel trublion, il faut le mater ! Allez, on lui colle une inspection et on lui file un rapport qui va le saquer ! On va le remettre dans le droit chemin !

Seulement Gérard a du caractère et ne se laisse pas faire. Il mobilise les parents d'élève, son syndicat, la presse. Et s'il y a une chose que dans les bureaux de l'Administration on n'aime pas, c'est l'étalage en public des problèmes. L'affaire va chez le Recteur. Personne n'en sortira indemne, surtout pas l'Inspecteur en question.

J'ai commencé à lire ce livre le matin, et je l'ai terminé dans l'après-midi. Je vous le conseille. Il vaut **19 euros + 5 euros de frais de port**. Pour le commander, envoyez-moi un message sur mon adresse personnelle, je vous donnerai la marche à suivre : pperonneau@orange.fr.

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

# La région Nouvelle Aquitaine et les langues régionales

**Pierre Péronneau (Maît' Piârre)**

## La situation actuelle

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a dressé la liste des langues régionales en s'inspirant du rapport de Bernard Cerquiglini en 1999.

La DGLFLF reconnaît comme langue de France **le poitevin-saintongeais dans ses deux entités, le poitevin et le saintongeais.**

## C'est quoi le poitevin-saintongeais ?

C'est d'abord une **façon d'écrire inventée par des universitaires à Poitiers**, dans le but de regrouper en une écriture unique le « parlange » de nos deux provinces : c'est le *poetevin-séntunjhaes*. Le Boutillon a consacré en février 2014 un numéro spécial à cette façon d'écrire, appelée par les inventeurs « écriture normalisée ». La conséquence est que chaque langue, qu'elle soit poitevine ou saintongeaise, perd ses spécificités.

Dans le premier numéro du journal de la Nouvelle Aquitaine, une surprise pour les lecteurs : sont reconnues le basque, l'occitan, et le poitevin-saintongeais en « écriture dite normalisée ». Une délégation de Saintongeais s'est donc rendue à Bordeaux, pour expliquer qu'il existait en réalité dans notre ancienne région deux langues distinctes, le poitevin et le saintongeais, et qu'il serait bon d'en tenir compte.

Peine perdue, dans le journal n° 2 « printemps 2018 » on reparle du poitevin-saintongeais. A titre d'exemple, voici un extrait du texte sur « Lé parlanjhe à la telévision » :

> *Ol ét qu'en-su d'agralàe lés jhénes é de dounàe de l'aeme aus parlanjhes réjhiounàus pr daus formats noveas de prougrames … lés COM * aedant a bati tote ine aprche audiovisuéle den lés parlanjhes réjhiounàus. Acotàe lés jhénes grafegnours pr veni, sacàe daus huchàies pr daus entrzuns de criaciun, oube abenàe lés capablletais pr aboutàe a daus métàes, tot çheù ét de part den lés butàes préncipàus daus chenàus ... Òctelé s'at pr éxenplle emmanchai a abenàe in métàe de besogn en producciun pr dare pr lés parlanjhes : le sotitraihe !*
>
> ** Contrats d'Objectifs et de Moyens*

Voilà. Cela n'a rien à voir avec les textes en poitevin ou en saintongeais que vous pouvez lire dans le Boutillon. Je vous donne quand même la traduction, figurant dans le journal de la Région :

> *Car, en plus de séduire les jeunes à travers de nouveaux formats d'émissions, les COM participent à structurer toute une filière audiovisuelle dans les langues régionales. Faire émerger de jeunes auteurs, lancer des appels à projet ou professionnaliser les compétences font partie des principaux objectifs des chaînes … ÔCtelé s'est par exemple engagée à développer un métier indispensable en post-production pour les langues régionales : le sous-titrage !*

Qui a écrit ce texte en poitevin-saintongeais ? *Jh'en savont d' reun !* C'est anonyme ! On peut se demander si les personnes qui s'occupent des langues régionales à la Région sont conscientes qu'il est ridicule de faire la promotion d'une écriture que seuls les initiés (ils sont peu nombreux) comprennent, et qui est rejetée par une grande majorité de Saintongeais et de Poitevins.

Au Boutillon nous ne nous préoccupons pas de cette écriture dite normalisée, et nous continuons à proposer des textes en langue saintongeaise et en langue poitevine.

## Le poitevin-saintongeais c'est également …

C'est aussi un **ensemble linguistique regroupant deux langues qui ont leur spécificité propre**, mais qui ont également des points communs. Dans la mesure où l'on respecte les particularismes du poitevin et du saintongeais en ce qui concerne le parler et l'écriture, cet ensemble est cohérent, et correspond à la définition proposée par la DGLFLF.

Malheureusement certaines personnes ne font pas la différence entre écriture normalisée et ensemble linguistique. Si c'est le « fâcheux trait d'union » qui pose problème, alors parlons d'un ensemble linguistique poitevin **et** saintongeais, peut-être que ce sera mieux accepté !

D'autres rejettent même la notion d'ensemble linguistique en prétextant que les deux langues sont complétement différentes. Pourtant les textes en poitevin que nous proposons dans le Boutillon peuvent, à mon avis, être compris par les Saintongeais habitués à parler patois. Dans le prochain Boutillon je vous proposerai un texte en saintongeais de Goulebenéze, comprenant un vocabulaire utilisé avant l'arrivée du tracteur et la motorisation du matériel agricole et je vous parie un verre de pineau que vous ne pourrez pas le comprendre si l'on ne vous donne pas les explications.

Certes il faut conserver les deux langues, le poitevin et le saintongeais. Mais il faut reconnaître qu'il y a une grande porosité entre elles, notamment au nord de la Saintonge et au sud du Poitou. Et les déplacements de population au cours des siècles ne sont pas étrangers à cette porosité.

Cet ensemble linguistique fait partie d'un ensemble plus vaste de langue d'oïl, mais il y a, aussi en ce qui concerne le saintongeais, une influence « oc ». Cela fera certainement partie d'un article dans un prochain Boutillon.

# Le Moyen-âge, de l'histoire aux légendes

## Robert Colle

Lorsque les Normands prirent Saintes en 840, les moines jetèrent les reliques de Saint-Maclou et son trésor dans un puits de la ville, situé près de la porte Aiguière, où il se trouve toujours.

En 1937, un terrassier a découvert, près de l'église Saint-Pierre de Royan, trois excavations en forme de ponnes creusées dans le roc qui contenaient des débris de poteries, une clé en fer très ancienne et 500 oboles et deniers en argent enfermés dans un sac de cuir qui fut détruit au moment de la découverte.

Ces pièces étaient à l'effigie de Richard Coeur de Lion, d'Herbert du Maine, d'Henri Plantagenêt, et aussi de l'abbaye de Saint-Martin de Tours.On peut donc les dater du XIIe siècle. Il y avait aussi deux boucles en argent portant, en lettres gothiques, une inscription en l'honneur de la Vierge. Tout cela a disparu. J'ai ramassé, quelques pièces de cette époque et provenant peut-être de ce « trésor » dans les ruines de Saint-Pierre, après le bombardement, et les ai données au musée de Royan.

### Des pièces d'or

Des pièces octogonales en or furent trouvées en 1800 à Saint Julien-de-l'Escap, au lieu-dit La Chapelle-Trompe-Loup. En 1890, cent-vingt pièces d'or du XVe siècle, à Charron, près de Laleu. En 1896, quarante-six pièces d'or de Charles VII à Saint-Mandé d'Aulnay. A Guitinières, un cultivateur a trouvé dans sa cave un petit pot à deux anses de 11 centimètres de haut contenant de nombreuses pièces du début du XIIIe siècle, à savoir des deniers de Touraine, d'Aquitaine, du Poitou et d'Angoumois.

L'église Saint-Pierre telle qu'elle se présentait auparavant, et où l'on dit, caché, le trésor d'Henri III.

A cela, on peut ajouter des trésors hypothétiques : celui des Templiers de la région qui serait caché dans un souterrain à la Guillaumine, près de Breuillet, un « trésor » qui aurait été exhumé en 1865 aux Chassières de Gémozac et un autre, bien plus récemment, à la Doue de Drujon (?).

### Le trésor d'Henri III

Nous sommes là, à la limite de la légende et de l'histoire. Effectivement, en 1222, le roi d'Angleterre Henri III débarqua à Royan avec une somme considérable destinée à soulever les seigneurs de la région contre le roi de France et à financer son expédition. Il fut bientôt battu par Saint-Louis à Taillebourg et à Saintes. Que devint son trésor ? Certains prétendent qu'il est caché dans une salle, sous l'église Saint-Pierre de Royan.

Il est bien vrai qu'il existait naguère, devant l'église, un puits très ancien au fond duquel s'ouvrait un souterrain, je l'ai vu personnellement. Malheureusement, le puits a été bouché et recouvert par la placette qui s'étend devant l'église.

Il y a quelques années, un Royannais est venu me raconter que, dans son enfance, s'amusant autour de l'église, il découvrit un souterrain dans lequel il eut la curiosité de pénétrer. Il arriva dans une salle en partie pleine d'eau, dans laquelle on voyait des armures de chevaliers et des coffres. Il se faisait fort de retrouver la salle.

Il fit venir des amis et même un homme-grenouille et creusa près de l'église, mais les Monuments historiques s'émurent (bien que le trou ne touchât pas l'édifice) et il fut mis en demeure de le reboucher. On ne saura donc jamais ce qu'il y a sous l'église Saint-Pierre.

### Dans la Rue au Roy

On a d'ailleurs avancé d'autres hypothèses pour l'emplacement du trésor d'Henri III. M. Thibaudeau est persuadé qu'il se trouve dans le village de la Rue au Roy.

On m'a conté aussi que, naguère, un tonnelier fut invité un jour à descendre dans les caves du château de Mons, à Royan après qu'on lui eut bandé les yeux. Là, il fut chargé de réparer des barils pleins de pièces d'or, et largement payé pour sa besogne.

A Saint-Palais enfin, je connais une demeure où un trésor serait enfoui «à un vol de coq» de la porte d'entrée, mais la légende ne dit pas dans quelle direction.

**Un de nos lecteurs signale qu'il possède des livres de régionalisme et des cartes postales en patois avec des dessins de Barthélemy Gautier. Pour prendre contact avec lui, envoyez-lui un message :**
**grole17@hotmail.com**

# Marc et Jésus (3ème partie)

## Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

*Alors qu'ils essaient de fuir après avoir surveillé la maison de Melucchi, nos deux pieds-nickelés entendent une voix qui leur dit : « Alors, les hommes, on fait la course à pied ? ».*

Les deux amis sursautent. Ils n'ont jamais eu aussi peur de leur vie.

- Ils ne sont pas prêts à battre le record du cent mètres, répond une autre voix un peu plus loin.

Ils ont en face d'eux deux hommes armés chacun d'un pistolet. « Si ce sont des hommes à Melucchi, se dit Marc, on va passer un mauvais moment. D'autant plus qu'ils me connaissent ».

- Venez avec nous tous les deux, quelqu'un veut vous parler. Et ne tentez rien, ces armes partent toutes seules !

Ils n'ont bien entendu pas l'intention de tenter de s'échapper, car ils sont pratiquement tétanisés.

- Quel imbécile je suis, dit Jésus à voix basse. Je n'aurais jamais dû me laisser entraîner dans cette aventure.

Ce n'est pas vers la villa qu'ils sont emmenés, mais vers une voiture, garée à deux cent mètres. Un homme est devant, assis à la place du passager, un chapeau sur la tête. Qu'est-ce que cela signifie ? Ce qui est un peu rassurant, c'est qu'ils n'ont pas affaire aux sbires de Melucchi. Alors qui sont-ils ? Des policiers ? Des membres de la mafia corse ?

- Montez, dit l'un des hommes au revolver.

Ils s'assoient à l'arrière.

- Que faites-vous tous les deux dans cet endroit ? dit l'homme au chapeau.
- Et vous, qui êtes-vous ? répond Marc.

Il reçoit alors une énorme gifle sur la joue et le nez, et commence à saigner. Il a les oreilles qui sifflent. Voyant cela, Jésus se ratatine sur son siège et ne dit rien.

- Ici, c'est nous qui posons les questions. Contente-toi de répondre. T'en veux une autre ?
- Nous sommes journalistes, répond Marc en s'essuyant le nez avec un mouchoir en papier.
- Et alors ?
- Nous enquêtons sur Melucchi.
- Intéressant ! Et pourquoi ? Attention à vos réponses, sinon la boîte à gifles va repartir. Au fait je ne vous ai pas présenté mes amis. Celui qui frappe, c'est Tom. L'autre, le plus petit avec une moustache, c'est Jerry. Lui ne cogne pas, ou pas trop, mais il mord. Vous verrez, ils sont très gentils. Mais ils n'aiment pas être contrariés, ce qui est parfaitement normal, c'est humain. N'est-ce pas les gars ?
- Oui patron.
- Qu'est-ce qu'on fait patron, dit Tom, on continue à cogner ? On passe à l'autre, celui qui a les cheveux longs ?
- Non, pas tout de suite, on attend d'abord de savoir ce qu'ils ont à nous dire. Alors, pourquoi vous intéressez-vous à Melucchi ?
- On fait notre métier de journaliste, dit Marc.
- Ça ne me suffit pas comme réponse. Tom, à toi de jouer !
- Non répond Marc, tandis que Jésus est de plus en plus tassé sur le siège, je vais vous répondre. Nous avons appris que Melucchi avait été cambriolé et qu'on lui avait dérobé de l'argent, des bijoux et de la drogue. Et j'essaie d'en savoir plus sur cette affaire.
- Et que sais-tu d'autre ?
- Je crois savoir que cette drogue ne lui appartient pas.
- Bien, dit l'homme au chapeau, on avance. Mais ce qui m'intéresse, ce sont les documents. As-tu des informations là-dessus ?

Marc en reste bouche bée. Sarah lui avait parlé d'argent, de bijoux et de drogue, mais en aucun cas elle n'avait mentionné le fait que son petit ami avait également dérobé des papiers.

Au vu de son regard hébété, l'homme au chapeau lui demande :

- Tu n'en savais rien ?
- Non, répond Marc, je vous jure que non. C'est une affaire entre gangsters et je ne veux pas m'en mêler.
- Tu nous traite de gangsters ? dit Tom. T'en veux une autre ? Nous sommes des gens respectables, hein patron ?
- Oui Tom, calme-toi. Ce monsieur devient raisonnable. A propos, comment t'appelles-tu ? Donne tes papiers à Jerry, il va noter ton nom et ton adresse. Et toi aussi, le taiseux.

Ils donnent leur portefeuille à Jerry, qui sort les cartes d'identité de Marc et de Jésus, et note tous les renseignements.

- Patron, il y a un peu d'argent dans le portefeuille. On le garde ? On se le partage avec Tom ?
- Non, ne fais pas ça, ils iraient raconter à tout le monde que nous sommes malhonnêtes. Ça nuirait à notre réputation. Bon, on reprend. Heu … Marc, tu t'appelles bien Marc, n'est-ce pas ?
- Oui patron répond Marc machinalement, ce qui fait rire les autres.
- Marc, tu as certainement d'autre chose à nous raconter. Tu sais qui est le voleur ?
- Non, je vous jure que non !
- Tom, dit le patron, à toi !

Et avant que Marc ait eu le temps de réagir et de se protéger, une nouvelle « mandale » l'atteint sur la figure.

- Tu ne te rends pas compte comme cela m'attriste dit l'homme au chapeau. Moi qui déteste la violence ! Je ne comprends pas pourquoi les gens ne répondent pas tout de suite quand on pose des questions simples. Il faudra qu'on m'explique. Ce que je demande ce n'est quand même pas compliqué !

Marc est au bord de la crise de nerf, il a les yeux remplis de larmes à cause des coups, les oreilles lui font mal, il a le moral en berne. C'est la seconde fois qu'il est confronté à ce genre de situation.

- C'est une petite frappe du nom de Gilles, dit-il. Mais je ne sais pas où il est, tout le monde le recherche, surtout les hommes de Melucchi.

- Bien, tu vois que ce n'est pas compliqué de répondre. Et la bande à Melucchi s'est attaqué à sa petite amie, c'est ça ?

- Oui, répond Marc, mais je suis allé la voir à l'hôpital, elle ne sait rien.

- Je n'en suis pas si sûr, dit l'homme au chapeau, mais je veux bien te croire. Et que Melucchi veuille se venger sur elle ne m'étonne pas, il n'a aucun scrupule, contrairement à nous. Nous, nous avons des principes, nous ne la toucherons pas. Tu me crois Marc ?

- Je ne sais pas si je dois vous croire.

- Tom, à toi !

- Oui oui, je vous crois, répond Marc avant d'avoir reçu une autre gifle.

- Parfait. Par contre, nous aussi nous recherchons le voleur. Ces documents peuvent déranger des personnes en haut lieu. Et comme nous ne pouvons pas faire appel à la police, il faut que nous agissions pas nos propres moyens. Tu comprends, Marc ?

- Oui, répond Marc à la fois terrorisé et intrigué.

- Bien, alors voilà ce que nous allons faire. Si tu apprends quelque chose, tu me le communiques. Tu appelles sur le portable de Jerry, il va te donner son numéro. Et toi tu lui donnes le tien. C'est d'accord ?

- D'accord.

- Finalement, t'es un brave garçon. Je vois qu'il n'a pas fallu frapper très fort pour avoir les renseignements.

« Pas frappé très fort, se dit Marc, il en a de bonnes. J'ai mal dans toute la tête ».

- Une fois que nous aurons récupéré notre bien et ce dossier, reprit l'homme au chapeau, nous nous occuperons de Melucchi. C'est pour lui que nous sommes venus en priorité. Nous attendons le moment favorable, mais nous ne le louperons pas, il est en sursis.

- Bien entendu, reprend-t-il, pas un mot sur cet entretien cordial que nous venons d'avoir. Mais je pense que tu l'as compris, Marc. D'accord ?

- D'accord, répond Marc. Mais qu'y a-t-il dans ce dossier exactement ?

- Disons qu'il s'agit de documents que certaines personnes en haut lieu n'aimeraient pas voir publier. Tu sais la politique …

Marc n'en croit pas ses oreilles, dans quoi cet imbécile de Gilles s'est-il fourré ? Et pourquoi Sarah ne lui en a-t-elle pas parlé ?

- Bon, vous pouvez partir, et j'attends de vos nouvelles. Vous voulez que mes gars vous accompagnent à votre voiture.

- Non, pas la peine, dirent-ils d'une seule voix.

Ils repartent, penauds, et regagnent leur véhicule.

- Quelle soirée, dit Jésus. Je m'en souviendrai, de celle-là.

- T'es gonflé, c'est moi qui ai tout pris, plein la tronche, toi tu n'as rien. Alors continue à te taire.

- C'est normal, répond Jésus, c'est toi le patron ! Tu assumes. Bon, on rentre ?

- Oui, on rentre, dit Marc. Mais venir à la villa de Melucchi, c'était ton idée.

- Vois le bon côté des choses, si tout s'arrange, et que l'on ne risque plus rien, tu te rends compte de l'article que tu peux écrire, avec cette histoire ?

- Oui, si tout s'arrange, mais c'est loin de s'arranger.

Les deux compères ne disent plus rien jusqu'à leur arrivée à Saintes.

- J'ai soif, dit Jésus, j'espère que tu as à boire, chez toi.

- Oui, ne t'inquiètes pas.

Marc gare la voiture au parking de la mairie, et ils montent les marches de la ruelle de l'hospice jusqu'à la maison. Jésus file jusqu'à la cuisine et débouche une bouteille de Beaujolais dont il boit quelques gorgées au goulot.

- Je vais filer jusqu'au Jardin public, dit-il, je veux retrouver mon banc. Je garde la bouteille pour la route.

Marc regarde partir son compère, la bouteille sous le bras, en luttant intérieurement pour ne pas aller se saouler avec lui et oublier toute cette histoire. Mais il se doit de boucler cet article. Non seulement pour lui mais aussi pour Sarah, à qui il a promis de rendre visite demain.

Il se nettoie le visage avec de l'eau froide. Il a l'œil gauche presque fermé, la peau devient violette. Il se prépare un calmant et se fait couler un bain.

Puis, se laissant tomber sur le sofa, les yeux fixés au plafond, il se met à réfléchir. Toute cette histoire commence à le dépasser. Ainsi donc, en entrant par effraction dans la villa de Melucchi, Gilles a non seulement réussi à sortir du coffre de l'argent, des bijoux et de la drogue mais également des documents qui valent apparemment plus cher que le reste du butin.

Gilles a certainement pris ces papiers avec le reste sans se douter de leur contenu. Les mots de l'homme au chapeau lui reviennent à l'esprit « Tu sais la politique … ». S'agit-il de photos ou de documents compromettants concernant un personnage haut placé ? Et qui sont les gangsters qui souhaitent à tout prix les récupérer ? Marc suppose qu'ils font partie de la mafia corse.

La fatigue ne laisse pas à Marc le temps d'aller plus loin dans ses réflexions. La dernière pensée avant de sombrer dans le sommeil est pour Sarah qu'il va revoir le lendemain. Il s'endort avec un sourire aux lèvres qui lui fait presque oublier qu'il y a quelques heures il avait un pistolet braqué sous le nez.

En se réveillant le lendemain matin, Marc se regarde dans la glace d'un air dépité. Les coups reçus la veille ont laissé des vilaines traces sur sa joue et autour de son œil. Lui qui voulait paraître beau pour aller voir Sarah, c'est raté. Mais il se dit que c'est l'affaire de quelques jours, et que sa tête reprendra bientôt son aspect normal. Il prend cependant soin, avant de sortir de chez lui, de mettre des lunettes de soleil.

Son arrivée au journal fait sensation. Ses collègues lui demandent, avec un grand sourire, s'il n'avait pas abusé de la bouteille.

- T'as fait un « tonneau » avec ta voiture ? dit l'un.

- Oui, et il s'est cassé une « côte du Rhône », répond un autre.

- Très drôle, les gars, très drôle. Je vois que vous n'avez pas perdu le sens de l'humour ! Et quel humour raffiné ! Bon, je vais voir le patron.

Lorsque le patron voit Marc entrer dans son bureau, le cigare mâchouillé lui tombe des lèvres.

- Nom de Dieu, Marc, t'es rentré dans un lampadaire ? Raconte.

Marc ferme la porte du bureau et raconte son histoire.

- Quelle affaire ! dit le patron. Marc, tu m'épates ! Je ne te vois pas pendant presque un mois à cause de tes déboires amoureux, et dès que tu apparais tu me sors une histoire qui va faire l'objet d'articles du tonnerre de Dieu.

- Attendez, patron. Je ne peux pas raconter mes aventures sans avoir pris mes précautions. Je n'ai encore aucune preuve tangible, ce que j'ai, c'est ce que m'a raconté un individu dont je ne connais même pas le nom. On ne peut pas prendre le risque d'écrire un papier à partir de ça ! D'autant plus que je tiens à ma peau ! Si vous aviez été à ma place, vous comprendriez ce que je veux dire. Ces gens-là me fichent la trouille, et en plus Melucchi et son sbire pourraient s'en mêler si on parle d'eux. Je serais pris entre deux feux !

- D'accord, Marc. Je te propose de faire un tour au Commissariat pour essayer de savoir s'il y a du nouveau au sujet de la tentative d'assassinat de ta copine et du cambriolage. Peut-être ont-ils retrouvé le cambrioleur ! Ensuite tu iras à l'hôpital voir la fille. Quand elle verra ta tête, il n'est pas certain qu'elle tombe amoureuse de toi. Mais elle ne t'a certainement pas tout dit. Interroge-la au sujet des documents, ça m'intrigue.

A l'approche du Commissariat, Marc s'arrête net. Il recule pour se cacher derrière un mur, car ce qu'il voit l'intrigue fortement. L'homme au chapeau, celui qui l'a interrogé la veille du côté de Vaux sur mer, sort de l'immeuble, suivi par un Inspecteur que Marc connait. Les deux hommes sont en pleine discussion.

Il ne comprend plus rien. Mais qui est donc cet homme, qui a ses entrées dans la police ? Il fait demi-tour pour éviter de le rencontrer. Il reviendra plus tard au Commissariat pour tenter d'y voir plus clair. Mais il faut qu'il informe son patron de sa découverte. Il allume son portable.

Lorsque le patron est informé, il répond à Marc.

- Tout ça sent l'embrouille à plein nez. Laisse tomber le Commissariat, je vais m'en occuper moi-même. Je connais très bien Madame le Commissaire, je dois la rencontrer ce soir lors d'une réunion à la Médiathèque, je vais tenter de lui tirer les vers du nez, même si ce ne sera pas facile. Je te tiendrai au courant. Toi tu files à l'hôpital et tu vas discuter avec ta petite amie.

- Ce n'est pas ma petite amie, Patron.

- Peu importe, c'est une façon de parler, appelle-la comme tu veux. Mais il me faut un papier pour ce soir. Et j'ai une information qui va t'intéresser.

- Quelle information ?

- Ce matin, sur le coup de cinq heures, il y a eu un accident sur la route qui va de Saujon à Breuillet, à hauteur de Saint-Sulpice. C'est une voiture qui ne s'est pas arrêtée à un contrôle de police, a foncé sur les forces de l'ordre, en blessant un policier, et après une course poursuite le conducteur a perdu le contrôle et a percuté un arbre. Il est mort.

- Et alors ? En quoi ça me concerne ?

- La voiture, c'est celle de Melucchi, et le mort est son dernier garde du corps. Les policiers ont découvert 300 grammes de drogue à l'intérieur. Ce qui fait que Melucchi a été convoqué au Commissariat de Royan.

- Mais ça change beaucoup de choses, répond Marc. Je n'ai plus de crainte à avoir vis-à-vis du truand, je vais pouvoir me libérer de ce côté-là, et écrire certaines choses que j'ai cachées jusqu'à maintenant.

- Oui, mais méfie-toi quand même, Marc. Il y a les autres, les inconnus. On en reparle. Pour le moment, va voir ta belle, cuisine-la et reviens au journal.

En arrivant à l'hôpital, son bouquet de fleurs à la main, Marc se faufile jusqu'à la chambre de Sarah. En voyant sa tête cabossée, elle s'écrie :

- Que vous est-il arrivé ? Vous avez eu un accident, vous aussi ?

- Pourquoi dites-vous « Vous aussi » ?

Parce qu'un Inspecteur de police est passé ce matin, pour m'interroger à nouveau, et il m'a annoncé qu'un homme de Melucchi avait eu un accident.

Pour Marc, la visite de cet Inspecteur est la confirmation que les flics ont fait le lien entre la disparition du petit ami de Sarah et le cambriolage de la villa. Où en sont-ils de leurs recherches, il aimerait bien le savoir. Pourquoi le policier a-t-il informé Sarah de cet accident ? Voulait-il voir sa réaction ? Est-elle considérée comme une suspecte ? Il est troublé : il aurait bien voulu connaître les réponses à toutes ces questions. Tout tourne dans sa tête, et il ne sait pas dans quelle direction avancer. Ce qui l'inquiète, c'est la suspicion de l'homme au chapeau sur l'innocence de Sarah. Et si elle était complice ?

Il lui raconte ses aventures de Vaux sur Mer, et lui pose la question qui lui brûle les lèvres.

- Dans le butin récupéré par votre petit ami, vous êtes certaine qu'il n'y avait que de l'argent, de la drogue et des bijoux ? Il n'y avait rien d'autre ?

- Non, pas à ma connaissance, mais je n'ai que la parole de Gilles à vous offrir. Moi je n'ai pas vu ce qu'il a volé, il ne me l'a pas montré.
- Et qu'avez-vous raconté aux policiers ?
- Rien. Je leur ai dit que je n'étais pas au courant des affaires de Gilles. Ils m'ont montré plusieurs photos pour savoir si je reconnaissais mon agresseur, mais cela n'a rien donné.
- Je pense, dit Marc, que votre agresseur était l'un des hommes de Melucchi. Vous n'avez plus rien à craindre de ce côté (et moi non plus, pensa-t-il). Par contre, ce sont les autres qui m'inquiètent.
- J'ai peur, répond-t-elle.
- Oui, je sais. Tant qu'ils n'auront pas récupéré ce qu'ils cherchent, vous ne serez pas en sécurité. Quand sortez-vous de l'hôpital ?
- Demain matin à partir de dix heures.
- Je viendrai vous chercher. Vous m'attendrez.

Il est presque midi lorsque Marc quitte l'hôpital. En arrivant à sa voiture, il entend sonner son portable et décroche.

- Salut Bonhomme, comment ça va ? dit une voix qu'il ne reconnait pas.
- Qui êtes-vous ?
- C'est moi, Jerry, tu te souviens ?
- Oui, ma tête garde encore la trace de notre rencontre. Que voulez-vous ?
- Je viens simplement aux nouvelles, Bonhomme. Qu'as-tu à me raconter ? Tu viens de voir ta poule, que t'a-t-elle dit ?
- Comment le savez-vous ? Vous me suivez ? Vous n'avez pas le droit, c'est une atteinte à la vie privée !
- C'est ça, Bonhomme. Va donc raconter ça aux flics, on va bien s'amuser !
- D'une part ce n'est pas ma poule, répondit-il. Et d'autre part elle ne sait rien. Son copain ne lui a jamais montré ce qu'il avait volé chez Melucchi.
- Le patron ne va pas être content, dit Jerry, parce que ça, il ne le croit pas. Tâche d'être plus coopératif, Bonhomme. Sinon tu risques gros.

Et il raccroche. Marc a le moral au plus bas. Évidemment, il ne peut rien dire à la police. Et il a peur des représailles, ces gens ne sont pas des tendres. Il ne sait pas comment s'en sortir. Il démarre et, au lieu d'aller au journal il file au Jardin public.

- Salut Jésus, comment vas-tu ?
- Moi ça va à peu près, mais toi, si tu voyais ta tronche !
- Je sais, répond Marc, j'aimerais que tu restes avec moi, j'ai peur et à deux on sera plus forts.
- En ce moment il ne fait pas bon être en ta compagnie. Hier soir j'ai eu la trouille qu'ils nous butent. Tu as des amis très particuliers, qui ne sont pas tellement fréquentables.
- Bon, écoute, je t'emmène déjeuner, on va parler de tout ça après. Le ventre plein on réfléchit mieux.
- Voilà ce que j'aime entendre, répond Jésus. D'accord, on y va.

Et les deux amis se rendent dans un restaurant Thaï de l'avenue Gambetta, que Marc apprécie pour sa cuisine fraîche et exotique d'une grande finesse. Antoine, le patron, ravi de retrouver la clientèle de Marc, les place à une table, et leur offre même « l'apéritif maison », ce que Jésus apprécie avec un grand sourire.

- Qu'en penses-tu, Marc, si on disait « bis », dit Jésus ?

En dégustant leur deuxième verre, Marc raconte à son complice les derniers évènements : le coup de téléphone de Jerry, sa visite à l'hôpital où il n'avait rien appris, et surtout la présence de l'homme au chapeau en discussion avec un Inspecteur de police.

- Tout ça va trop vite pour moi, répond Jésus. Il faut absolument se sortir de cette embrouille.
- Mais je ne peux pas, j'y suis jusqu'au cou ! Ils ne me lâcheront pas !
- La solution, c'est de leur donner ce qu'ils veulent. Donc, il faut trouver le cambrioleur. Tu es sûr que ta petite amie ne sait pas où il est ?
- Je crois qu'elle le sait, répond Marc. Mais à mon avis elle ne le dira pas, elle le protège. Et si j'ai le document en question entre les mains, il faudra que je leur donne sans contrepartie ? Je suis journaliste, et si dans ce dossier il y a une arnaque politique, je m'en voudrais toute ma vie de ne pas avoir fait mon métier en ne la rendant pas publique.
- Il faut savoir ce que tu veux. Ou tu te tiens à l'écart en prenant soin de ta carcasse, ou tu publies et cela peut mettre fin à ta carrière avec tous les avocats qui vont t'attaquer pour des raisons diverses : démentis, attaques en diffamation etc. Et ton patron, tu crois qu'il prendrait le risque de voir couler son journal ? Finalement tout dépend du contenu de ce dossier : tant que tu ne le connais pas, il est inutile de prendre des décisions aléatoires.
- Tu as certainement raison, mais comment en sortir ? Je n'ai rien à leur donner, et je sens constamment leurs menaces.
- Il y a peut-être une solution, dit Jésus. Mais c'est risqué. Puisque tu as le numéro du portable de Jerry, tu l'appelles, et tu lui dis que tu as vu son patron en discussion avec un Inspecteur de police et que ça t'intrigue. Tu ajoutes que tu as pris une photo, et que tu envisages de faire un article. Je pense que ça devrait les faire bouger.
- Du chantage en quelque sorte. Comment vont-ils le prendre ?
- A mon avis, dit Jésus, l'homme au chapeau va vouloir te rencontrer à nouveau. Mais cette fois tu fixes le lieu de rencontre, un lieu public où tu ne cours aucun risque.
- C'est jouable, répond Marc. Après le déjeuner, tu m'accompagnes au journal et on en parle à mon patron. Je veux assurer mes arrières.

*Suite et fin au prochain numéro*

# L'œil de Caïn, de Goulebenéze

## Raconté par Pierre Bruneaud (Le chétit)

## Aquarelles d'André Verger

Cliquez pour entendre l'histoire : L'oeil de Caïn

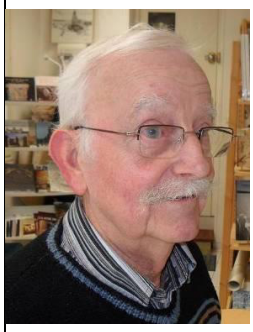

Histouère dau vâlet qui chèyit en affront
(Parodie de la « Consciences » de Victor Hugo)
« L'oeil était dans la tombe et regardait Cain »

Jhe vâs conter ithyi ine histouère réelle :
Avis, — si o n'en at-aux coureurs de fumelle !
I peurant, s'o zeû piait ruminer la leçon
D'in vâlet qui feussait la femme à son patron,
In câlin de vâlet punit de son coummarce
Pac' qui l'avait seugut son chemin de travarse !

Quant' Zoéle, le vâlet d'au Lojhi dau « Grand Boué »
Compeurnit qu'i piaisait à la femme au Bourjhouè,
Qu'a le teurchait peurtout darrière thyiè palisses
Et qu'enfin  en un mot foulait qu'i l'arranjhisse...
Quant' le compiot fut fait, à la cheite dau jhour,
I s'en furant tous deux se saquer râs dau four
Et dans thyiau vieux fôrnit, à thyiu piat su la palle,
Accotée au bujhour, écartant ses deux rales
La fumelle éparit le creû de Monmusson
Pendant que le vàlet peursentait son tusson :
— Jhe seux entrain,  qu'a dit, vins zou mette, mon drôle !
Tout d'in cot le vâlet zi copit la parole :
— Jhe sons trop près qui dit, éthyi, o me fait poûr,
Jhe vouet l'oeil dau patron prr' la goule dau four !
Et coum' a zi tenait teurjhou sa quille raide,
A la goule dau four a fouti-t-ine jhède :
— A l'est bouchée, qu'a dit, allons, vins moun' émour !
— Oh, qui dit, jhe vouet l'oeil asteur, dans le bujhour.
—  Peurtant, o yat pas là, o faut que tu m'arranjhe,
—  Fouiyons, qu'a dit, vit'ment dans le fond de la granjhe,
Là tu seras tranquille, tu vouérâs pu thyieu l'œil !
A s' foutit su l'échine ... a se metti de jh'neuil.
Mais le valet trembiait ... a zi virit l' darrière,
Y empougnit-t-à deux mains sa groûsse chambarrière,
Écartant ses deux thyieusses a zi décit : « Enfin ! »
Mais thyieu chetit vâlet-t-avait biâ avouèr faim,
Sentit sous son beuzot baller thyièllé deux fesses,
I se mettit tout d'bout et lâchit la drôlesse :
Peux pas vous arranjer, patronne, coum'o faut,
Jhe vouet l'œil dau bourjhouè prr' in creux de chafaud!
—Y  arriv'rons dont jhamais, cré-t-arsenit dau yiab'lle !
Peurtant oyat pas là, o faut que tu me fiâle !
Allons nous-en qu'a dit  dans l' fond de foute chai,
O l'est teurjhou pas lâ qui vinrant nous teurcher !
A se mettit d'gambion su l' bout d'ine futaille !
O l'était le moument de zi passer thyièlle paille !
Mais quante le valet s'apeurchit dau tiarçon
Prr' zi passer boun' jhent son mourçâ d'alochon,
Empannant-t-à deux mains ses deux fesses bin rondes,
I vouèyit rouiller l'oeil prr' le creux de la bonde !
In groû-t-oeil... l'oeil de son bourjhoî ... tout rond ...
O zi copit l'subiet, i chèyit-t-en affront !

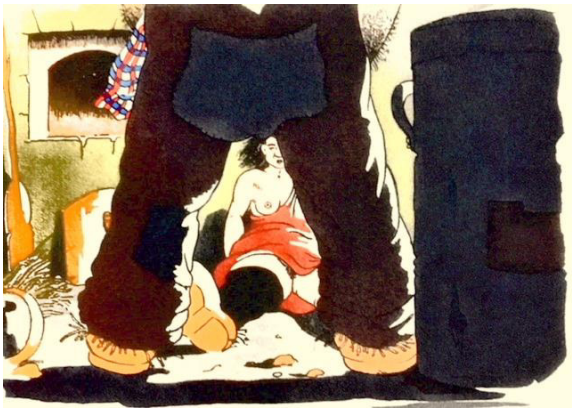

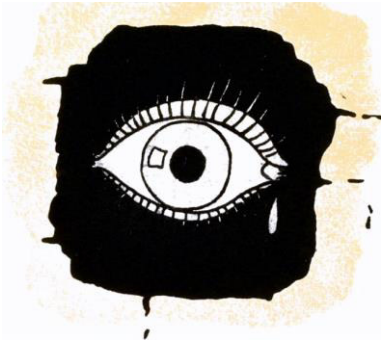

Vous, qui crèyez en reun, cheunassiers, bons z'apôtres
Qu'avez vous z'aut' étout teurché la femme des z'autes,
Minfiez-vous ! seriez-vous monté coum'in baudet

Qu'o vous en arrivisse autant qu'à thyieu vâlet !
O y a-t-au dessus d' nous thyieuq' chouz' qui nous gouvarne,
Qui asseuche les pouè, fait bronzer la soubarne !
O l'est thyieu qui nous yide quante jh'allons voter
D'in sot oub' d'in câlin o fait-t-in député !
Au jhende o l'at dounné, en lot, la belle-mère,
A mouè le parcepteur... et à vous thyièlle histouère :
I peut tout, mes z'émits, thyieulà là qu'a peuyut
Faire affront au galant prr' venjher in cothyiut !

## La chanson de la bique

*En feuilletant des vieux « Subiet », le soir au coin du feu, je suis tombé sur cette vieille chanson saintongeaise qui date de la Révolution Française. Elle a été transcrite par la romancière Noël Santon, dont nous avons parlé dans le Boutillon n° 39 de janvier-février 2015.*

Cheu nous j'avions ine bique
Qu'avait de l'entendement (bis)
In jour l'y prit l'envie
De manger des choux blancs.

REFRAIN
A babinottait d' In goule,
A gringuenassait des dents.

In jour l'y prit l'envie
De manger des choux blancs (bis)
A n'en mangit cent têtes,
En eut peur cinq cents francs.

A n'en mangit cent têtes,
En eut peur cinq cents francs (bis)
La Bique et la commère
S'en furent au Parlement.

La Bique et la commère
S'en furent au Parlement (bis)
A levit sa grande coue
Et s'assit sur in banc.

A levit sa grande coue
Et s'assit sur un banc (bis)
A l'aperçut in livre
Et regarda dedans.

A l'aperçut in livre
Et regarda dedans (bis)
A vit que ses affaires
Marchiant tout doucement.

A vit que ses affaires
Marchiant tout doucement (bis)
A fit in pet aux Juges
In autre au Peursident.

A fit in pet aux Juges,
In autre au Peursident. (bis)
In pien panier de crottes
Peur ceux qui m'écoutant.

REFRAIN
A babinottait d' la goule,
A gringuenassait des dents.

# Grammaire saintongeaise : les adjectifs et les pronoms possessifs

**Michèle, René et Pierre**

**Cliquez pour voir la vidéo : Grammaire saintongeaise : les possessifs**

## Les adjectifs possessifs

### 1) Au singulier

Voici la liste des adjectifs possessifs français, lorsque **le bien possédé est unique** :

**Mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur**

#### Mon, ton, son, ma, ta, sa

En patois, il faut distinguer si l'adjectif est placé devant une consonne ou devant une voyelle ou un « h ».

**Devant une consonne**, l'écriture et la prononciation sont identiques à celles du français :

**Mon** mur s'ét ébouillé (ou s'at ébouillé). Mon mur s'est effondré.
**Ton** jhilet ét pâ paté. Ton gilet n'est pas boutonné.
**Son** siâ ét pâ pyien. Son seau n'est pas plein.
**Ma** bourjhoise ét cheû la vouésine. Ma femme est chez la voisine.
**Ta** forche ét peté. Ta fourche est cassée.
**Sa** nore ét jholie. Sa belle-fille est jolie.

**Devant une voyelle ou un « h »,** alors que le français emploie toujours l'adjectif masculin, même devant un nom féminin (mon amie, ton affaire …), le patois utilise les adjectifs **moune, toune, soune**, pour les deux genres.

**Moune** émi (ou moun émie) jhe sont rendu. Mon ami (ou mon amie) nous sommes arrivés.
Prête-me **toune** hacherâ. Prête-moi ta hachette.
**Soune** égnon l'a fet braillé. Son oignon l'a fait pleurer.

Ajoutons que l'adjectif possessif peut être renforcé par le pronom personnel précédé de la préposition « à » :

O-l'ét **moune avi à moué**, et jh'ait rason ! C'est mon opinion à moi, et j'ai raison (la discussion est close !).

#### Notre, votre

Ces adjectifs possessifs sont utilisés lorsqu'il y a **un seul objet possédé par plusieurs personnes**.
En patois : **noute, voute.** Voici plusieurs exemples :

**Noute** fî vat s'acoubié bintou. Notre fils va bientôt se marier.
**Voute** chevau a manjhé mon garouil. Votre cheval a mangé mon maïs.

**Voute** peut être également un adjectif « de politesse » :

Monsieû l' Mâre, **voute** iorte ét dan la mairerie, et la mairerie ét formée. Monsieur le Maire, votre écharpe est dans la mairie, et la mairie est fermée.

#### Leur

Pour traduire l'adjectif « leur », certains auteurs hésitent et ont hésité entre « zeû » et « leû ». Doit-on dire :

I-l' avant manjhé toute **zeû** benasse, ou toute **leû** benasse ?

Goulebenéze lui-même emploie tantôt l'un tantôt l'autre. Or, en français, il n'y a qu'un seul mot. Pourquoi en patois devrait-il y avoir deux mots, au bon vouloir des auteurs ?
Nous avons pris le parti du **leû**, zeû étant la traduction du pronom personnel « eux ». Nous sommes même allés plus loin, en mettant un « s » à « leû ». **Leûs** sera donc invariable, au singulier comme au pluriel, dans la mesure où la liaison en Z doit être faite lorsque l'objet possédé commence par une voyelle, qu'il soit au singulier ou au pluriel :

I-l' avant vendu **leûs** oueille, i n'en aviant pu qu'ine. Ils ont vendu leur brebis, ils n'en avaient plus qu'une.

**2) Au pluriel**

**Mes, tes, ses, nos, vos, leurs**

Dans ce cas, **plusieurs objets sont possédés**, par une ou plusieurs personnes.
En saintongeais, on utilise : **Més, tés, sés, nous, vous, leûs**.

**Més** ch'vau avant bâzi. Mes chevaux sont morts.

Jh' m'en vât gravé su **tés** épale. Je vais monter sur tes épaules.

I rabale **sés** bots. Il traîne ses sabots.

Jh'alont métivé **nous** bié. Nous allons moissonner nos blés.

**Vous** vouézin sont-i invité à la noce ? Vos voisins sont-ils invités à la noce ?

**Leûs** cheun arrêtant pâ d' jhappé. Leurs chiens ne font qu'aboyer.

## Les pronoms possessifs

Il n'y a pas mieux qu'un tableau pour expliquer la concordance des pronoms possessifs entre le français et le saintongeais :

| Singulier | | Pluriel | |
|---|---|---|---|
| **Français** | **Saintongeais** | **Français** | **Saintongeais** |
| Le mien, la mienne | Le meune, la meune | Les miens, les miennes | Lés meunes, les meunes |
| Le tien, la tienne | Le teune, la teune | Les tiens, les tiennes | Lés teunes, les teunes |
| Le sien, la sienne | Le seune, la seune | Les siens, les siennes | Lés seunes, les seunes |
| Le nôtre, la nôtre | Le noute, la noute | Les nôtres | Lés noutes, |
| Le vôtre, la vôtre | Le voute, la voute | Les vôtres | Lés voutes |
| Le leur, la leur | | Les leurs | |

Voici quelques exemples :

Thieû cheun, o-l'ét **l' meune**. Ce chien, c'est le mien.

À **la teune**, René ! A la tienne, René !

Touche pâ à thieû dail, o-l'ét **l' seune**. Ne touche pas à cette faux, c'est la sienne.

Voute benasse ét bin pu grousse que **la noute**. Votre patrimoine est bien plus important que le nôtre.

Faurat athiulli in aût' bistrau, **le noute** s'en vat à la Saint Michaû. Il faudra engager un autre domestique, le nôtre s'en va à la Saint Michel.

Thiélés drôle, ét-ou **les teunes** ? I s' portant beun, i manjheant pâ qu' dés borde. Ces enfants, ce sont les tiens ? Ils se portent bien, ils ne mangent pas que des arêtes (expression saintongeaise).

Charly Grenon ajoute que son grand-père, de quatre ans l'aîné de Goulebenéze, au lieu de dire « le teune, la teune, les teunes, les seunes » disait : **le mon, la moune, les mons, les mounes, le ton, la toune, les tons, les tounes, le son, la soune, les sons, les sounes.** Ces formes se retrouvent dans nombre de vieux textes du cœur de Saintonge, comme « Le Carthéjhime » d'Évarisse des Pibiâs (E. Peneau) en 1897.

| | |
|---|---|
| Jh'ai appoué mon pied su l' **son**, | J'ai appuyé son pied sur le sien |
| Jhe nous sons aimés tous deux | On s'est aimé tous les deux |
| En manjhant des trip' de boeu ! | En mangeant des tripes de bœuf ! |

(Goulebenéze, « Ma Nastasie »)

**Le leur, la leur, les leurs** n'ont pas de traduction littérale en patois. Il y aura une autre tournure de phrase. Par exemple, pour traduire :

Cette chèvre, c'est la leur.

On dira :

Thièle bique, a-l' ét à zeû.

# Les patoisants d'aût' fouès : Lucile Girrebeuk

## Cécile Négret

**Lucette Fernande Girrebeuk,** d'origine flamande, naît le 12 mars 1913 à La Rochelle, où ses parents sont fonctionnaires à la mairie. Depuis son plus jeune âge, elle a la passion de l'écriture et à dix-neuf ans, obtient un prix de la Société des Lettres d'Angoulême. Après son mariage en 1935 et la naissance de ses 7 enfants, bien que très occupée par son rôle de mère de famille, elle écrit des petits contes publiés dès 1950 dans le quotidien Sud-Ouest. Les enfants grandissant, elle commence à écrire des romans. C'est ainsi que paraîtront « Cœur gentil » (1953), « Le temple clos » (1955) et « Eloi le saunier » (1956), qui obtient le prix de Saintonge décerné par l'Académie de Saintonge. En 1958, Sud-Ouest publie en feuilleton « Le fil d'Ariane ». Puis, en 1961, paraît un ouvrage collectif « Les contes d'Aunis et Saintonge ». En 1962, « Le Blanc et le Noir » obtient le prix du roman de l'Association mondiale des journalistes, écrivains et artistes. Enfin, en 1964, le Figaro publie en feuilleton « L'étrange Madame Perrière ».

Mais les activités de Lucile Girrebeuk ne s'arrêtent pas là. A partir de 1960, elle anime des conférences sur Pierre Loti, organisées par l'Académie des Belles-Lettres de La Rochelle dont elle est secrétaire adjointe. La romancière est aussi membre de la Société des gens de lettres, du Cercle des Poètes Rochelais, et correspondante de l'Académie de Saintonge en 1966. Elle fait également partie des membres fondateurs de la SEFCO dont elle devient la première trésorière en 1961.

Lucile Girrebeuk disparaît d'une maladie le 22 avril 1967 à La Rochelle. Elle avait 54 ans. Ceux qui l'ont approchée se souviennent d'une femme intelligente, modeste, charismatique et douée de grandes qualités de cœur. Lorsque l'on considère l'étendue de ses actions, il n'est rien d'étonnant à ce que la Société des Lettres de Saintonge et d'Aunis lui consacre le prix du roman au concours des Jeux Floraux ! Pour vous permettre de découvrir l'artiste, je vous propose une « histouère beun megnoune » dénichée dans le « Cahier du Subiet » de 1960…

### L'onque Sidore et son voleux

O l'étiant pas qu'l'onque Sidore étiant peureux. L'étiant censément précautionneux. L'souer avant qu'i fasse nègre, i faisiant l'tour d'la maison et barrait ses portes. I s'minfiait des voleux, car i t'nait in p'tit coummarce d'pic'rie et passait pour avouer d'la beunasse.

Quand i s'couchiant, i mettiant la boette d'allumettes sous l'oreiller pour les t'nir au sec et su la table, à portée d'main sa boune pétouère qui li v'nait d'son défun grand-père, que l'bon Yieu l'repose.

V'la-t-i pas qu'ine nit…badaboum… in grand tapage s'fasit au-d'sus d'eusses, dans l'gueurnier. Mélie, la malaisie à l'onque Sidore, s'ardresse su son séant qu'à dit, et qu'les deux quouettes qu'a s'fasiant su chaque oreille en trembiont…

— Dis-y, Sidore, t'ens-tu, là-haut ?

V'là l'Sire qu'o s'teurne, qu'grogne… Patatras… çà r'mue encore asteur !

— Qué t'o qu'o l'est ?

V'là l'Sidore debout, en bounet d'neut et bannière, qui gratte l'allumette et fait fiamer la candelle.

— In voleux, dist-i, et comme l'étiant courageux, i prend sa pétouère, son quinquet et l'monte au gueurnier. Mélie l'suit, en camisole et tout épourantie, mais a veut pas quitter son houme tout seul à thielle hure !

En débusquant dans l'gueurnier, nègue comme l'darrière d'in louc, Sidore buffiant à peine, posant qu'la pointe d'o s'ortails… et l'ekiaire… que ? … l'pin d'suc qu'à cheu sur la tabe et d'là su la sole… Et qui détale asteur ?... j'vous l'damnde ? ine souris ! que s'musse dans in trou d'o plancher !

— Zou v'là ton voleux ! s'ti Mélie en ékiatant d'rire.

Et a sou contait… s'fendant teurjous la goule quand a zou racontiant, bien longtemps amprès, r'voueyant pour z'elle Sidore, en ch'mise et bounet d'neut, son chaleuil d'ine main, et sa pétouère de l'aute… bireuillant ine souris avours qu'i creyait vouèr in voleux !

# Charly Grenon raconte …
# Mes chroniques judiciaires

Nous retrouvons notre ami Charly (Maît' Gueurnon) enregistré par Jacques-Edmond Machefert.

Dans le cadre de son métier de journaliste, il a assuré la chronique des procès qui se sont déroulés à la Cour d'Assises de Saintes. Il y eut celui de « l'assassin de la pleine lune », dont nous avons déjà parlé. Mais il y en eut d'autres, qui ont nécessité la venue des avocats célèbres de l'époque : Maître Garçon, Maître Floriot, Maître Collard à ses débuts etc.

Retrouvez la vidéo : Charly Grenon : chroniques judiciaires

# Les patoisants d'aût' fouès : La vèye Élie

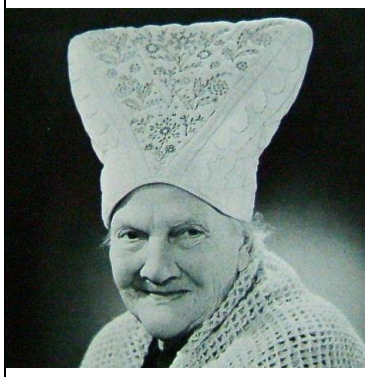

*Je vous ai déjà parlé de la Vèye Élie dans un précédent Boutillon. J'aime beaucoup cette patoisante, qui pratique la langue de nos anciens avec humour et délicatesse. Germaine Morand naquit à Saintes le 29 novembre 1887, dix ans après Goulebenéze. Le 1er décembre 1906 elle épouse un cheminot, Abel Élie. Ils eurent un fils, Abel, qui mourut en Allemagne en 1943, et une fille, Claire, qui fit carrière dans le professorat d'éducation physique.*

*En 1956 Abel Élie meurt. Germaine demeure quelque temps rue de la Boule à Saintes, puis s'installe à Saint Denis de Pile, en plein pays Gabaye. C'est à partir de ce moment que commença réellement sa carrière de patoisante. Elle écrivit plusieurs textes, dont certains furent récompensés par « le prix Goulebenéze » lors des jeux floraux de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis. Elle écrivit également dans le Subiet et dans la revue de la Sefco. Elle mourut en 1979.*

*Je vous propose deux textes : l'un en français, dans lequel elle raconte l'histoire de sa famille, et un autre en patois saintongeais. Je suis certain que vous allez aimer.*

*Pierre Péronneau (Maît' Piârre)*

## Les fouilles de mon grand-père

Quand je suis née en novembre 1887 les Thermes romains appartenaient à mon grand-père paternel Jean Morand. D'ailleurs la rue qui, de la rue Albin-Delage, descend aux Thermes porte son nom, car c'est lui qui en fit don à la ville de Saintes.

J'avais une soeur de deux ans ma cadette, et pendant nos vacances étant enfants notre grande joie était d'aller jouer dans les Thermes que nous appelions nos petites Arènes.

Mon père à ses moments de loisir faisait des fouilles. Il avait installé au fond de notre jardin, au 46 de la rue Albin-Delage, un petit musée que venaient visiter les membres de la Société archéologique, Arts et Monuments de la Charente-Inférieure, aujourd'hui Charente-Maritime : messieurs Charles Dangibeaud, Poireault, Xambru, etc.

Ces messieurs arrivaient :

- Alors, Morand, qu'avez-vous découvert depuis notre dernière visite ?

Et mon père, tout heureux, montrait ses dernières trouvailles, ajoutées à ce qu'il possédait déjà, poteries gallo-romaines, pièces de monnaies et pierres de bagues trouvées dans des sarcophages, statuettes de bronze, amphores, statues de pierre, pierres avec inscription, verreries, silex taillés, objets d'art et, sur place une superbe route établie d'après les procédés Romains. Ces messieurs partaient ravis de leur visite et en complimentant mon père.

En 1901 la ville de Saintes lui offrit de lui acheter son petit musée. Il avait déjà refusé des offres faites par la ville de La Rochelle, ne voulant pas que sa collection quitte sa bonne ville natale ; et le 1er mars 1901 il vendit à la ville de Saintes, sans réserve d'aucune sorte, conformément à la liste qu'en avait dressée M. Charles Dangibeaud, — il vendit donc son petit musée pour la somme de mille trois cents francs, payable moitié en 1901 à la livraison et l'autre moitié en 1902.

Mon grand-père mourut au début de 1903. Ses héritiers vendirent ses biens, les Thermes y compris. Ils ont été depuis classés Monuments historiques.

Mes grands-parents reposent dans les Thermes, dans des sarcophages romains que grand-père avait fait installer lui-même. Au-dessus du caveau il avait fait mettre la statue du Temps avec sa faux, sculptée par un jeune artiste de Saintes, M. Camille Arnold, habitant rue Saint-Vivien et faisant lui aussi partie de la Société archéologique.

J'approche de mes quatre-vingts ans. J'habite en Gironde avec mes enfants, après une vie heureuse auprès d'un bon compagnon ; mais quand je retourne à Saintes deux fois par an pour mes tristes anniversaires, je revois avec plaisir les Thermes et tous les souvenirs de jeunesse qu'ils me rappellent, — à la Saint-Jean, fête du grand-père, les grands feux de joie auxquels tout le quartier assistait, les immenses tartes aux cerises que l'on portait cuire à la boulangerie Moreau au coin de la rue Saint-Vivien et de la rue Notre-Dame, — aujourd'hui rue Général Sarrail ; le fût de vin sur un chevalet dans la grande cuisine ; les voisins chargés de pots de fleurs, de bouquets ; le départ en bande pour les Thermes en chantant ; la ronde autour du feu de joie aux acclamations : — Vive la Saint-Jean ! Vive le père Morand !

Si un jour vous visitez le musée de Saintes, vous pourrez y voir tout ce qui vient des Thermes et y avait été trouvé par mon père. Au Musée Abel Mestreau il y a également des choses qu'il lui avait procurées, entre autres deux perroquets en grosse faïence verte que j'ai vus longtemps dans mon enfance sur un secrétaire dans la chambre de ma grand-mère.

Ma soeur avait servi de modèle au sculpteur Robert Mouledoux pour le visage de la Saintongeaise en coiffe qui figure au Musée Mestreau. On peut voir encore au musée de la Mairie de Saintes deux têtes de ce même artiste, décédé à la fleur de l'âge, — celle d'un de nos vieux domestiques, le père Simon ; et celle de Baron grand buveur devant l'Eternel et bien connu des vieux Saintais.

Au temps où le petit chemin de fer économique des Charentes traversait la ville de Saintes, Baron en ses jours de gaieté s'accroupissait à la hauteur du Théâtre au beau milieu des rails, et là improvisait une sorte de danse russe. Le mécanicien s'arrêtait ; mais lorsqu'il voulait repartir pour remonter le cours, la locomotive poussive crachotait, patinait à la grande fureur du conducteur et à la bruyante joie des badauds

— Montera ! montera pas !

Mon Dieu que c'est loin, bien loin tout cela.

**Souvenis de jhenesse : à la Saint - Utrope**

L'aut' tantout, jhe m'dizit, o faut peurtant beun que jh'meune thiellées ouéye d'hoère ; dépeux in coub' de jhors, qu'a l'avant pas sorti de zeu par.

O feit point chaud, mé jhe prenris ma cape et jh'irai m'assire en mon p'tit pré, darrière la palisse. Jhe serai à l'abri dau vent de Nord et avec mon chauffe-pied o sera supportabe.

Jhuste coum jhe tornis le radillon, jh'apeurçus Phrasie avec sa bique.

- Et vour vas-tu ma paure tu vas t' gheler ! Vins don avec moé en mon p'tit pré, jhe serons à l'abri.

- Ol'é point de refus, car o feit ben fret.

Jhe nous sont capies et sarrées en in coin et jh'avons coummencé à bavassé.

- T'en souvins-tu Norine, quand ta paure mère nous mené t'à Saintes peur voère la foère de la Saint Utrope ? Ah ! sans vous aut', jh'auri jhamais sorti de mon creu.

- Eh ! Eh ! voué que jhe m'en souvins ! P'pa att'lé le ch'vau au char-à-bant et M' man ben contente d'aller feire r'luquer nou' robes nêu nous amené à la fête.

En arrivant' à Saintes jhe dételions le ch'vau à l'écurie de l'hôtel de la Cloche et jh'allions aussitout aux Arènes peur jheté des épinghes en la fontaine Saint Ustelle. Si paré que quand a cheyant en croéx les feuyes se mariant en l'an-née.

- Ol'a beun arrivé peur moé, mé toé ma paure Phrasie ol'a fallu que tu soghue in coub' d'an-née avant que Lopold vinsse te qu'ri ; i te trouvé beun jholie feuye, mé ses vieux trouviant que t'avis pas assez de benasse.

En sortant des Arènes, jh'attrapions la rue Saint Utrope, en passant devant l'éyise basse jhe fazions brûler in cierge au tombeau de Monseigneur Utrope, pis jhe dévalions la rue Saint Françoés, et jh'arrivions su la piace Blair.

Ah'on peut dire co n'en avé des tralées de chouses à voère.

Ol' avé le théât' Chabot, et in bia ma foé, jh'avons été zi voère « Les deux orphelines », « La porteuse de pain ».

Ol'été si bia co nous fazé brailler coum des Madeleine.

Emprès ol'avé la ménagh'rie Pezons. Dis Phrasie, i l'été pas pouroux thieu gâs quand i sacqué sa teite en la gueule dau yon !

Et pis in cirque ; su le devant on voyé ine aspèce de Gugusse avec in chapia pointu, la goule toute farinouse, i tapé deux couverques de casserole l'ine su l'aut' (i zou appelé des timbales), o fazé point ine jholie musique ; mé o fazé dau brut et i l'huché :

- Entrez, entrez o va coummencé, o coûte dix sous peur les grandes peursounes et cinq sous peur les drôles et les soudards ; et les ghens rentiant à pieine porte.

O mitant de la piace ol'avé les ch'vaux de boés et les aut' manèghes et pis tout à l'entour les loteries, les marchands de bonbons, les tirs. Ol'en avé in qu'été piein de pipes, la gâs dounné des fusill' aux drôles, i tiriant su ses pipes et les cassiant toutes ; creyez-vous qu'i s'en émoéyé, i zeu dounné des bouteilles de bon vin mé qui n'en cassiant. Ol'été à n'y reun comprenre.

Et le négro qui vendait dau nougat et qui dounné in p'tit singhe avec in piumet. J'h'avis mis le meun en la chambe, sous le guiobe, à couté de la couronne de mariée de ma paure mère. Jhe sais point ce qu'olé advenu de li.

Su les quais, tornant l'échine à la Chérente, sous des toèles, n'on voyé deux grou gâs avec su zeux jhuste in p'tit caneçon : i s'aggripiant, se foutiant des cots de poing, se rouliant su la sole, moé o me fazé zire et poure.

Ol'avé otout ine somanbule, ine dormeuse, a nous annoncé teurjhou in bia gâs ou in héritaghe. O me fazé pensé au vieux tonton Beurchut et jhe me dizé quand i s'ra queurvé si s'ment j'héritions de sa veugn' que p'pa voudré tant l'avoère. Paur cher vieux, ol'é pas que jh'auris v'lu qu'i meurisse avant son temps, oh peur sûr que non.

Ol'avé in femme à barbe, ab'rnotion ! on auré dit in grou soudard.

Pis in musée d'anatoumie, mé thieu o fallé pas que les feuyes alliant zou voère. Sais-tu ce co l'avé là-dedans, toé, Phrasie ?

- Jhe me zou ceux demandé ben des foés moé otout, mé jhe zou ai jhamais su.

Moé, ce que jhe trouvis beun ol'été en in grand collidor ; de chaque couté ol'avé des p'tites lucarnes rondes où que jh'regardions au fond et n'on voyé des pays que jh'quenneussions point ; in gâs qu'avé tué ses drôles ; la Charlotte que jhe voyions à l'école en nout histoère de France et qui fouté des cots de coutiâ à n'in gâs en sa baignoère ; le portrait dau Président. Jhe creis beun co l'été Moncieu Loubet en thieu temps. Mé o n'en a tant eu dépeu !

Eh beun, tu voés, Phrasie, jhe me souvenis pas de thieu. Si o n'en avé encoère aneut, n'on voeré le portrait de nout Grand Générau, man doute !

Su les murs des jhardrins en face la rivière ol'avé in marchand d'imaghes qu'avé estallé ses tabiaux. On zi voyé la Sainte Vierghe, l'enfant Jhésus, des portraits d'houme, de femme, des cheuns, des chats, des bouquets de fleurs, des ozias. Jh'étions jhustement en train de zou regadé quand Natole a t'arrivé.

- Qu'étou que vous fazé là, les drôlesses ! venez don avec moé, jh'va vous feire tiré à la loterie et monté su les ch'vaux de boés.

Jh'nous sont point feit prier, jhe l'avons segué aussitout.

O il'été pas regadant, i nous a ben feit amuser. Pis jh'avons été à la boutique de Moncieu Pons. Là Natole nous a payé des beurlingots et des suc d'orge ; meime que jh'en avé rapporté in o vieux grand-père ; i l'a suçoté toute la jhornée dau lendemain et ma mère s'est mise en ine belle petrasse ! I l'avé baudré tout le d'vant de son ghilet, ol'a fallu le lavé et i n'en avé bavé piein sa barbe.

Mé dis don Phrasie, jhe bavassons teurjhou et v'là la neut qui vint ; o faut que jh'alle feire t'ter mon viâ et feire chauffer ma goulée de soupe et mon rastant de daub' de bœu peur quand mes monde arriverant.

Allons ma boune à la revoyure. Jhe remettrons thieu ine aut' foé quand o se trouvinra.

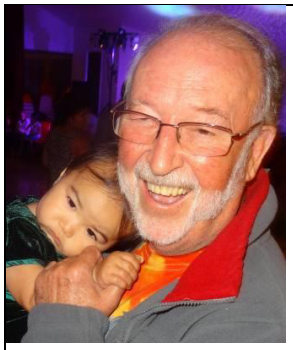

# Ine famille de pézants d'aneût

## Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Ce dimanche d'octobre, la journée s'annonce belle. Le matin, vers huit heures, il fait quatre degrés seulement, des gelées sont annoncées pour les jours qui viennent, mais sur le coup de onze heures du matin, le soleil est déjà haut dans le ciel et chauffe la façade de la maison.

Un bruit de tracteur me parvient de la ferme voisine, et je vais jeter un coup d'œil. C'est mon ami Robert qui descend de son engin.

*- Bonjhour moun émit, que jh' dit. Qu'est-t-ou qu' tu fet su ton tracteur ! O l'ét dimanche, tu vât pas à la mésse ?*

*- Sarviteur, Piârre. Jh'y vât si tu vint anvec moué. Jh'y seût pas alé dépeu mon mariajhe, en souéssante-quat'.*

*- Quant jhe dit que jhe vât pâ à la mésse, s-ti, o l'ét ine menterie. Jh'y vât peur les enteurrements. Et des paur' chétis corps qui défintant, o n'en a dans le pays, comb' qu'avant nout' âjhe boun' ghens !*

Robert a soixante-huit ans, il est retraité agricole. Il a passé le relais à son fils Philippe, mais il continue à travailler dans l'exploitation.

*- Jh' prépare le tracteur et la remorque, qu'i dit, pac' que demain jh'alont copé l' garouil.*

*- A toun âjhe, tu peut pâ t'arpouser ?*

*- Moun émit, s'ti, jhe seût benaise que quant jh' seût su mon tracteur, oub' quant jh' seût dans la veugne. Si jh' prends in liv', o m'endort. Et l'ordinatour, jh'en ai pâ, jh' sais point coument qu'o marche, et jhe veut point zou savouére ! Mon fî n'en n'at in su son tracteur. O l'ét acoubié anvec in satelite, qu'i m'a dit, o fait qu'asteur quand jh' vât pissé, thièl enghin qu'ét en jhâut zou vouét ! Tu parle d'in progrès, jh' peut pu fère ce que jh' veut cheû moué !*

*- Mais, ét ou légal que tu t'ésine, alors que t'ét r'traité ?*

*- Écoute-me ! Les contrôleurs sont v'nu. I m'avant dit qu'o foulait que jh' fasse reun ! Jh'ai répounu que si jh' restit sans ouvrajhe, kioué dan n'in fonteuil, si jh'arrêtit, o s'rait fini de moué, jh' maladerét et o s'rait bin pu chérant peur la société ! O-l'ét la loi, qu'i dizant. Mais quant la loi est appyiqué peur dés sot, o va pas ! T'as vu c' qu'i-l'avant fet à thieû paur' Urbain ?*

Urbain est un paysan, comme Robert, qui habite au village voisin de Bercloux. Un jour de janvier, alors qu'il était en train de tailler sa vigne, avec sa femme et ses ouvriers agricoles, les contrôleurs sont venus avec six gendarmes. Les gendarmes se sont mis de chaque côté de la vigne pour empêcher le personnel de partir, et les contrôleurs ont fait leur « travail » : ils ont contrôlé tout le monde. Pour ce qui concerne les ouvriers agricoles, Urbain était en règle, heureusement, mais pour sa femme, c'était une autre affaire.

- Vous êtes qui, Madame, dit le contrôleur.

*- A-l' ét ma bourjheoise qu'o répounit Urbain*.

- Vous êtes sûr ? dit le contrôleur.

*- Vouais, répounit Urbain, que thièle affaire coumençet à met' en peutrasse. Jhe sont ensemb' dépeu maî de trente ân-né ! Mais si in jhôr jh'en prend ine aute, jh' vous zou dirai ! Et asteur, si o n'en a qu'avant reun à fère, moué jh'ait de l'ouvrajhe qu'attend pas !*

Le contrôleur, qui ne devait pas avoir beaucoup d'humour, n'a pas apprécié, et Urbain a récolté une amende qu'il a contestée devant les Tribunaux. Le jugement est en délibéré.

*- O-l'at des contrôle peurtout, dit Robert. Et o faut n'en faire des papiers ! O-l'ét la faute à l'Urope ! Et o faut beun que jh'ajhide mon fî. I-l' at in ouvrier mais o suffit pas. Si jh' seût pâ là, o va pâ pianjh'ment ! Les contrôleurs avant dit que jh'avit l' dreit d'êt' su mon tracteur que douze heures chaq' semaine. O l'é-t'in quota, qu'i m'avant dit. In quota, encouère in mot à la mode, qui nous vint des feugnants de l'Urope ! Et beun jhe vât te zou dire, Piârre, thieû quota de douze heures jhe le fét … larghement ! O-l'é nout' târre, thièle de mon père, de mon grand-père, asteur a-l' é-t'à mon fî, mais o faut s'en othiuper ! Et jh' seût là !*

Philippe, le fils, est un paysan moderne. Il a une quarantaine d'années, deux enfants, et il a modernisé l'exploitation, en s'endettant comme tous les agriculteurs, mais l'affaire marche bien. Il a du matériel performant, plusieurs tracteurs, un ordinateur, il se tient au courant au plus près du cours des céréales, il a des marchés avec les grandes maisons de Cognac pour écouler le produit de la vigne. Mais il le reconnaît lui-même, il a besoin de son père, même si les relations sont parfois tendues quand les deux hommes travaillent ensemble : ce n'est pas la même génération, ce n'est pas toujours la même façon de travailler. Mais les choses s'arrangent toujours, et le fils apprécie la présence du père.

Car Philippe s'organise pour ne pas tout sacrifier aux travaux de la ferme, et les fins de semaine, avec sa famille, il s'évade : la maison à Ronce les Bains, le club de handball, dont il est un des administrateurs, les sorties en famille. Aujourd'hui, il organise un loto pour le club de handball.

*- Jhe seût benaise su mon tracteur dit Robert. Jh' seût seul au monde, mon fî est pâ là, jh' fét à moun idée, coum' o m' piait !*

*- Et les vendanjhes, que jh' dis, sont-èle bounes ?*

*- A sont pâ mauvaises,* répond Robert*. Jh'avont fini la s'maine dârnière.*

Si Robert dit que la récolte n'est pas mauvaise, c'est qu'elle est bonne, voire très bonne. Toujours cette réserve de nos paysans, qui ne veulent pas dire clairement les choses. Mais il faut les comprendre, rien n'est acquis, ils sont tellement tributaires des intempéries, que lorsque les résultats sont bons ils ne s'en vantent pas. C'est aussi le tempérament saintongeais, fait de mesure et de tempérance.

*- Jh'avont coumincé peur le roughe, dit Robert, i fazait maî d' douze degrés. O-l'é daû merlot et daû cabernet. Amprès jh'avont vendanjhé le bian, dau sauvignon et de l'ugni bian. Vins dont su le cot d' midi, jh'allont n'en goûter ! I s' laisse bouère ! Philippe a mis daû roughe de coûté peur faire daû rosé.*

*- Daû rosé, que jh' dis, o-l'é-t'ine boune idée. Thieû-là de l'an dornier, o n'en raste qualliment pu. Il étét bon fî de garce !*

*- Vouais ! O-l'ét' ine idée à li, moué jh'aime autant bouère daû roughe. Jhe m' voués pas fère ma godaille anvec daû rosé ! Pac' que chez moué, tu zou sais, o-l'at de la soupe à tous les r'pas, qu'o fasse chaud oub' qu'o fasse frét, et si jh'ait pas ma godaille, jh' seût malhûreux. Coum disait feu défint moun onc', qui logheait-t-à Sounat : « Ine boune godaille, o l'est quarante sous de gagné sus le méd'cin ! ». Chez Philippe, i fazant pas de minme, o-l' é souvent dés pizzas, oub' des âcries asiatique ou africaines, o-l'é pu moudarne ! Mais o vaut point n'ine boune daube de beu !*

Le travail de la vigne occupe une grande partie du temps de la famille : la plantation (ou l'arrachage), le désherbage, la taille, « l'attache », la surveillance, puis les vendanges.

Une partie de la récolte de blanc est vendue aux maisons de cognac. Ce qu'elles ne prennent pas était autrefois bradé à vil prix pour servir de base à la fabrication des jus de fruit. Maintenant, on vient chercher ce surplus, gratuitement, pour faire de l'alcool. Ce sont les maisons Hennessy, Martell et autres qui régulent le marché, et les agriculteurs comme Philippe en sont tributaires.

*- L'an dornier, dit Robert, o-l'é qualliment in tiers de la récolte qu'i sont v'nu teurcher sans payer in uro ! Et i-l'avant espyiqué que jh'aviont reun à dire, et que jh'étiont chançoux pac' qu'i nous faziant pâ payé l' transport ! Des chétis et des câlins ! Bintout, Jh'iront au tail peur reun !*

Le vin rouge est conservé pour la consommation personnelle de la famille et des amis. Son rosé, Philippe le fabrique avec du raisin rouge. Celui de l'an dernier était très bon, très fruité. Son rosé se laisse boire, bien frais, surtout en été.

*- Ma femme a été au jherdrin, à matin, dit Robert, et jh' crét beun que les tomates qui restant mûrirant pu. Sultout qu'i-l'annonçant des gh'lées, à c' qui dizant à la météo.*

Lucienne, l'épouse de Robert, participe elle aussi à la vie de la ferme et n'hésite pas à aider dans les vignes. Elle s'occupe du jardin et des volailles, notamment des *pirons* qui ont été achetés à la foire de Blanzac, et bien entendu c'est elle qui fait la cuisine pour la famille lorsque tout le monde est dans les vignes.

Enfin il y a le grand-père, Anselme, in *jhène drôle* qui aura quatre-vingt dix ans à la fin de l'année, qui n'a jamais *maladé*, et qui est solide comme un roc. Il ne conduit plus sa voiture, mais il continue à faire du vélo. Écoutons-le raconter :

*- Quant jh'étis pu jhène, qu'i dit, que jh'avis que quateur vingts ans, jh'alit en vélo à Brizambourg, peur teurcher mon jhôrnau. Asteur jh' peux pu graver la côte, jhe buffe, jhe queune, o m' fait dau mau aux molets. Jhe vât à Sainte-Même, o l'ét tout piat, jhusqu'à l'épicerie vour qu'i vendant les jhôrnaux. Et coum' l'épicière est-t-ine drôlesse bin agrâlante, jh' seût benaise (1).*

Anselme se promène dans les vignes avec son ami Elmire. Ils sont conscrits, c'est-à-dire qu'ils ont le même âge, ils ont fait leur service militaire ensemble. Elmire est de la même trempe que son ami, à tous les deux on ne leur donnerait pas leur âge.

*- T'as pas jhonte, dit Elmire, de causer de minme de l'épicière ? Si ta définte femme t'entendait !*

*- Oh boun' ghens, o risque reun. A l'épicerie, o l'a comb' de monde qui sont là à jhavassé, et coum' jhe c'neus tout l' monde, jhe jhavasse moué-tou. Et amprès jh' monte su mon vélo, anvec mon jhôrnau, et jh' rent' à la meison. Ma nore m'a préparé in bon café, jh' me mets dans mon fonteuil, et jh' lis mon jhôrnau. Jhe coummince peur la pajhe des morts, pac' que jhe sais que bintout o s'ra nous aûte que jh' seront écrits d'dans.*

*- Cause pas d' thieû, répond Elmire, o porte malheur !*

*- O faut pas y songhé ! Argarde putout thielés veugnes, coumment a sont vendanghées. Argarde thieû drigail, o raste la mouétié des razins dans les rangs. O m' met en peutrasse, quant jhe voués d' la manière qu'o-l'ét gavagné !*

*- P'têt' pas la mouétié, dit Elmire, mais o n'en raste bin trop ! Quant jh' vendanghiont à la main o rastait point n'ine grappe. Et quant o n'en rastait ine, thieulà-là qui zou avait laissé, les aûtes zi garochiant des razins su la goule !*

*- Les vendanghes à la main, dit Anselme, jh' les avont abandounées en souéssante-thinze. Avant, jhe faziont v'ni des Espagnols et jh'étiont contents de zeux, i faziant d' la belle ouvraghe, et i-l'étiant pas feugnants. Et Robert at ajh'té ine machine à vendangher d'occasion. O-l'é b' sûr qu'o l'était pu vite fait, mais thièle machine qui fazait reun de toute l'ân-née, quant les vendanghes arriviant o foulait la sorti in moués avant pac' qu'a-l' avait teurjhou thieuq' chouse qu'allait pâ !*

*- O-l'ét l' progrès, moun émit, jh'y peuvont reun ! Jh'avont changhé d'époque !*

*- Vouais. Dépeux in coub' d'ân-nées, mon p'tit-fî Philippe a r'vendu la machine à n'in rabalou, et i n'en avant pu. I fazant v'nit in gâs qu'en at ine et qui va cheû les pézants peur coper les razins. O faut payé, bin sûr, mais o leu convint.*

Les deux amis s'arrêtent un moment au milieu d'un rang de vigne et regardent le paysage. L'automne a changé les couleurs de la végétation, et le soleil fait ressortir les teintes rousses des feuilles.

*- Tu vouét, dit Anselme, o n'en a qu'alant à l'étrangher peur vouère dau pays. Moué, jh'ai pâ d' besoin de thyitter moun endrét peur voyaghé. O m' suffit de v'ni dans les veugnes, et d'argardé. A châ saison, o-l'ét ine aut' paysajhe. A-l'ét pas belle, noute Saintonjhe ?*

(1) Maintenant l'épicerie de Sainte-Même est fermée, victime de la concurrence des grandes surfaces. Comme lieu de rencontre et de discussion, il ne reste plus que l'Agence postale, ouverte le matin : pour combien de temps ? Voilà comment on détruit la vie dans les villages.

# Changhement d' pankiartes à Buffeajhasse

## Dominique Porcheron (Le fî à Feurnand)

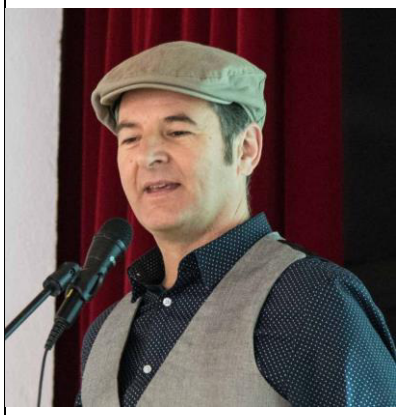

- Le mâre de nout' coumune vint d'prenr' ine nouvelle dispouzition : si paraît qu'o-y-a-t-ine nouvell' loué qui vint d'passer au gouvarnement ! (rin qu' thieu), le patois saintonghais s'rait r'devenu ine langue, si, puc'que jh'vous zou dis, y zou avant r'keuneussu !

- Qui don ça ?

- Et, beun...les poulitiques, les jhôrnaliss', les technocrat', les inteullectuals, des gars et des fumelles ben piacés m'en doute...

- Va-tout pas nous faire-in' belle jhamb' d'oueille, astheur que jh'zou causons pu ?

« Moué qui coûnais ma ghéograghie, o-m' sembye qu'ô-d'vait-êtes nout' Napouléon troué et sa beurghouès' qu'aviant décidé qu'peur ête teurtout dans n'ine grand' Nation, jhe devions teurtout causer le même patoué. Voué ! Que jhe devions teurtou causer l' français ! Dau pays haut au pays bas, de Jharnat à Cougnat, de Bourdâ à Pouétiers, de Nice à La Rochelle et même de Paris jusqu' à Buffageasse, nout' coumune.

- Quand y-l'avant coumencé à nous apprenr' à causer pointu, o-leu-z'a peurtant dounné d' l'uvragh' à nous instituteurs, jh'vous en réponds ! Quant-y l'avant coumencé à s'oyiupé d' nous aut', o-l' est peur ainsi dire, coum si y l'aviant dû apprenr' à ine vache à marcher de r'thiulong !

- Et beun astheur, de thié temps, savez-vous c'qui fazant apprenr' à nos p'tits drôles bounghent ? De l'angyiais ! Dau chinois ! De l'espagnol ! De l'Itayen, dau turc ! Dau langagh' informe à tics ! Et si pâré, y-fazant apprenrr' minm' dau languaghe des signes ! Coume si ol avait b'soin d'zou apprenr', thieu !...Tout l'monde sait n'en faire des signes ! Fazez-me signe de m'en aller, d'arriver pu près, signe que vous vous z'en fouttez !

- Et pis, peur rev'ni su thieu maudit français, peur dessus l'marché, les jhènes d'aneû (sais pas si cheu vous ol est pareil que cheu nous ?) y causant pu pointu, non ! Y causant aveuc des mots que jh'keuneussons point, et y causant à n'ine vitesse, mon paur'émit !...Que les grands parents compr'nant s'ment pu leus p'tits drôles !

-Té zi va mamie, t'es trop boune, jh'te kiff qui dit l'aut' jhour à la p'tite vouèzine, t'inkiètte je ghère, o-l'est trop d' la balle...

- Jh't'en foutrais moué, dau treu d'bal ! Tout' mêm', est-out bein résounabye que d'causer de thièlle façon ? Coum' olé parti, jhe sais pas bin où o-va-nous conduire, tout' thiés histouères ? Jh' creîs beun que tout va êtes abrazé dans thiau pays, mes pauv' petits !

- Olé la razon peurquouè, nout mare-lî a pris ine grand' décision, astheur. Jh'creîs bin qu'il est encouère parti peur nous fare ine bell' r'élection ...

- Brev'te, v'là qu'asteur, jh'avons l' drouet qu'le nom d' nous rues s'ayant émolées en saintongheais et astheur nout' mare a fait oûter toutes les pankiartes de la coumune peur fare raspecter thièlle loué qui vînt d'passer su les tribunaux, au jhornau official !

- Aneu, la rue de la sage femme s'appeul'ra : la rue de la yète au creu, la rue de chante-corbeau, o s'ra la : rue des grolles, la rue dau bistrot , o sra : la rue des boués sans soué, la rue la p'tite chèvre, o sra : la rue d'la bique à Jharmaine, et pis, jhe voués otout la Rue dau dail qui cope pas, ruelle d'la baurrique qui queun' pas, rue des saute-palisses, rue des cothius, rue d'la fi d'la mère, et la v'nelle dau cheun peurdut, jhe voués otoût l' pont à Zette, l' pont à Jacquot et la route à Trijhaut, l' Ouche à Muzart ! Ol 'est jholi, vous en réponds !

- O fait mê d' troué moués que jh' savons pu où jh'habitons dans toute nout' coumune pasc' qu'astheur jh'avons pu d'pankiartes, nout' nouviâ facteur lî, n' en est tout déboussolé, déteurviré, estoumaqué... jhe r'cevons noute courrier avec mê d'thyinze jhours de r'tard !. Et à cause ? Et beun ... à cause, … à cause que les pankiartes sont teurtoutes à bas, et à cause … ? Ah ! Jhe sais pas si jh' peux vous zou dire, si jh'vous zou dis, vous vous fâch'rez pas ?

- Bon ! Et bein, Olé que quand y-l-avant coumincé à zou émoller, nout' mare et tous les conseillés municipaux avant été dan' in jholi champ d'baillarghe et y sont dans d'jholis bâlins, otout ! Et pac'que les charentais avant pas réussi à s'mettre d'apiomb su l'otographe ! Et ol'at jhe n'sais pas combeun de coumissions qui sont su la question et qu'avant teurjhou pas répouné à moncieu l'sous peurfet, qui veut pas qu'o seye dit-lî asteur que chacun zou écrive à sa façon...

- Et beun, astheur, jh'creîs bein qu'ol est encouère pu pi qu'les Yerres de relighion qu'aviant abrâzé tout l'pays !

- Ah! peur sûr olé ine jholie salade !

- O-y-a, les Poit'vins Charentais (voué les choux farcis si vous zou v'lez!) qui disant que jhe son ine grand' famille et que jh'causons le mêm' parlanghe...

- Avez-vous pas appris à l'école, que jh'étions des latins ? Avez-vous pas entendu causer ine espagnole avec ine itayiens ? Et beun moué jh'vous zou dis, i l'avant bon êtes teurtous des latins, y s'compreunant pas et moué jh'zou comprends point otout ... prr'moué tout thieu, olé dau latin !

- O-l'a les gars d'Aunis qui voudeuriant pas qu'o seye dit, qu'o l'est qu' les pouétous allant décider d' tout (avez-vous pas entendu l' brut qu'ol a fait aux darnières élections ?)

- O-l'a les gars d' l' Angoumois qui fazant pas jholiment d' bru mais qu'avant beun leu p'tite idée, jh'creîs beun qui sariant teurtous des pacifiques, y-l'avant ine radio et chaque lundi dau moué y buffant dans n'ine ouillette de Matha jusqu'à Montendre.Y fazant coum'qui dirait : " ithy, radio Londres"... les Saintongheais parlant aux Saintonghais, peur moué jh'creîs bein qu'les carottes sont thieutes...et les jhoutes otout !

- O-l'a otout, la famille de nout' grand barde qui pourriant avouèr zeu otout leu mot à dire su la question, mais pensez don en bon charentais qu'i sont teurtous, i dizant reun, pacqu' y voulant s'facher aveuc peursoun' et y l'avant beun rason ...

- O l'a otout, tout' ine groué d'nouviâ patoisants qui fezant peuter leu goule tant qu'à bon compte et ô n'a un fî d'garce, qui dépeu qui cause en patoué coum' son père zou fazait avant li, et beun y dit qu'i n'en sait d' reun s'qu o faut mette su thiés pankiartes mais dit que son père est un patoisant qui marite l'respect pascqu'y l'est né avant li ! (coum' si zou savions pas ?).

- Enfin, jh'creîs beun que peur mette tout thieu mond' d'apiomb, jhe deveurions faire coum' les chinois, y l'avant fait dau mandarin, voué dau mandarin, que quand y zou lisant y zou compreunant teurtous mais que quand y zou causant o fait coum' quand ine vache cause à ine espagnole.

- Nous v'la encouère dans n'in jholi pétrin, nous qu'avions déjhà pu d' boulangher dans la coumun', jh'avions pas b'soin d' thieu, té !

- Nout' mare lî qu'a jhamais d'temps à parde peur faire reun a décidé astheur que jh'allons dans nout' coumune écrire su thièllées pankiartes chaque mot dans les différents langaghes de thieu foutu pays dau Pouétou-Chérentes.

- Nout' cantounier lî, s'est trouvé en panne de pianches et d'peintures peur les pankiartes, pensez-dont quant- y l'a coumençé à traducthiounner le châffre de la rue dau drôle qui boué sans soué et qui manghe sans fin, y-l-a pas pu n'en faire ine aut' !...Toute la sérée y a passé ! Au prix qu'il est payé, vous avez qu'à compter comben o-va nous coûter, encouèr !

- Nout' nouviâ facteur lî, pas putout arrivé au bout d' thièlle pankiarte, la rue était finie o-y-a belle lurette et jh'l'avons jhamais r'vu. Jh'avons téléphouné au peurfet, qu'est, asteur, ine peurfète, peur qu'a nous en envoye ine aut'...

- Si jh'avions pu imaghiner qu'in jhour qu'a fine force que nous anciens se sont dounés autant d'mau peur causer l' français coum' au faut et qu'asteur o faut faire machine arrière, y diriant que jh' dev'nons fous, et moué jh' creîs bein qu'i l'ariant rason.

- Té! Si paraît que dimanche en huit, ol at ine fête vour qui causant l' patois, ammenez-y-don vos drôles et vos quenailles, car coum' ol est parti, y peuriant beun n'en avouèr de besoin peur passer leu çartifacat d'études dans la langue d'éthy ou d'ailleurs.

Écrit par Le Fî à Feurnand - Dimanche 12 janvier 2014

# Des nouvelles du pays

## Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

### Matinée Goulebenéze

Elle s'est déroulée le samedi 17 février à la salle Geoffroy Martel à Saintes.

De nombreux patoisants ont fait *peuté leûs goules*. Mais le public était un peu moins nombreux que l'année dernière.

Merci à Jacqueline Fortin de continuer à organiser cette manifestation.

### Conférence sur Goulebenéze à St Sulpice de Cognac

C'est à la demande de la dynamique association « Vivre en Borderies » que le 18 février nous avons organisé cette conférence, avec Michèle Barranger, Dominique Porcheron et à la technique notre webmaster Benjamin.

La salle des fêtes était pleine. Il est vrai que St Sulpice c'est un peu le pays de Goulebenéze, proche de Burie. Une partie de la famille maternelle d'Évariste Poitevin est d'ailleurs issue de l'endroit.

Avec mes trois complices, nous avons rendu un vibrant hommage au grand Saintongeais, à l'aide de nombreuses photos, de chansons et de monologues, et le public était ravi.

Merci à Jean-Claude Texier pour nous avoir communiqué les photos qui ont fait l'objet d'une vidéo :

Goulebenéze à St Sulpice

### Mathieu Touzot au salon de l'Agriculture

Un Poitevin qui chante du Saintongeais, cela mérite d'être signalé ! Mathieu est venu à la matinée Goulebenéze et il a chanté « La chanson dau pineau » de Goulebenéze. Voir la vidéo :
Mathieu Touzot dans la chanson dau pinaud

Il m'a envoyé cette photo, prise au salon de l'Agriculture, où il a chanté des chansons poitevines. Mais il n'a pas oublié « La chanson dau pineau », interprétée deux fois.

### Arts-terre à Villars-les-Bois

Le 17 mars l'association Arts-terre, présidée par Chantal Bégaud, organisait une réunion à la salle des fêtes de Villars les Bois. Autour de la meunerie et de la farine. A cette occasion Jacques Vol, propriétaire du Grand Moulin d'Aujac, a passé le film que le Boutillon a tourné début 2017 (Boutillon n° 52) : Grand moulin d'Aujac

Alain Mazeau, meunier et minotier de Dordogne, nous a raconté l'histoire des moulins, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours. Cédric Baron, agriculteur bio à Fontaine-Chalandray, a parlé des variétés de blé. C'est lui qui fournit Jacques Vol. Enfin M. et Mme Fraslin, boulangers à Saint Hilaire de Villefranche, ont proposé différentes variétés de pains.

Nous avons eu droit à la dégustation d'une brioche et d'un jus de raisin.

## Thieûqu' dates à r'teni

### Groupe folklorique Aunis-Saintonge

**Musée de la Maison du Folklore (Square Pierre Machon à Saintes**
La vie des paysans de Saintonge de 1850 à 1930, à travers leurs travaux et les métiers qui s'y rattachaient. Partez à la découverte de leur vie quotidienne et leur habitation. Exposition de tenues et coiffes de dentelle. Le 1er mardi de chaque mois, de 14h à 18h, du 15/05/2018 au 31/12/2018.
Démonstration d'entretien de coiffes.
**Conditions de visites :**
Visites libres en permanence, Visites guidées sur demande. Boutique, parking. Atelier pour enfants sur demande
Durée moyenne de la visite : 1h
Prix de la visite (€) :
Tarif de base – adulte plein tarif : 3 €
Tarif groupe : 2 € à partir de 15 personnes
Gratuité : jusqu'à 16 ans

**Le 10 juin : brocante organisée par le groupe**
Parc des expositions – Saintes 2.5€ le ml
Renseignements : 06 82 07 94 73 ou 06 42 24 76 88

**13 et 14 juillet** : Festival de folklore National à Saintes

**13 juillet** : bal folk gratuit place Bassompierre

**14 juillet** : défilé sur le cours National et spectacle gratuit au jardin public, village du savoir faire.

**21/22 juillet** : animation de la fête de la gerbaude à Thénac

### Hommage à Jean-Claude Lucazeau

Le **mercredi 13 juin à partir de 16 heures**, l'association « La plume des fadets » organise un hommage à Jean-Claude Lucazeau, à la salle Saintonge à Saintes.

En présence des amis de Jean-Claude : Jacques-Edmond Machefert, Pierre Dumousseau, Jean-Bernard Papi, Christian Robin, Pierre Péronneau et tous les autres.

### Bicentenaire de la ville de Matha

Du **2 au 10 mai 2018**, plusieurs manifestations auront lieu à Matha pour les fêtes du bicentenaire.

### Festival patois à Cozes

**Dimanche 29 avril 2018** Salle de Sorlut (Rte de Saujon)
Nombreux patoisants.

- 11h00 - Réception des patoisants.
- 11h30 - Vin d'honneur par la municipalité.
- 12h00 - Repas (Entrée, viande, légumes, fromages, dessert, vin et café).

Repas offert aux participants
- Personnes autres : 15 €

Inscriptions à Mr Seugnet Christian, 10 les vieilles vignes 17120 COZES 05.46.90.84.14, pour le : 20 Avril dernier délai, chèque à l'ordre de Sorlut animation.
Entrée : Libre participation.
Buvette sur place et "Mijhot".

# Kétoukolé
## Jhoël

### Kétoukolé n° 58

Pour ce Kétoukolé là, nous avons eu quatre réponses, dont un témoignage. Claude Lucazeau, l'Instite à la retraite nous parle d'un outil pour détruire des points d'infection au fer rouge chez les chevaux. Claude veut certainement parler des pointes à cautériser ou fers à feux qui étaient chauffées au rouge (photo ci-dessous).

Jean Jacques Beau natif de Néré nous dit qu'il s'agit d'un coupe queue de cheval et d'un fer à cautériser pour brûler les crins au niveau de la coupe, et il précise que l'opération s'appelait "anglaiser".

Jean Paul Pinaud de St Fort sur le Né parle également d'un coupe queue de Cheval. Etant fils et petit-fils de maréchal ferrant, Jean Paul précise que le bout de queue coupé était fixé à un manche, et suspendu au fond de la maréchalerie et permettait de chasser les mouches (émouchail) pour éviter que le cheval bouge lors du ferrage, et que cette mision d'émouchage était souvent dévolue aux enfants.

Le témoignage, c'est celui du père Noël Maixent : " Un jour des années 1960, je visitais les pharmacies à Niort, dont celle de l'Avenue de Paris, à 100 m de la place de La Brèche. Près de celle-ci, un atelier de forge et un cheval sur le trottoir. Je me joins au groupe devant qui regardait l'artisan occupé à caresser la queue du cheval. Après avoir dégarni quelques crins qui gênaient pour la suite, l'homme se saisit de la cisaille, l'ajuste autour de la queue, et d'un geste ferme resserre la cisaille et coupe la queue de ce pauvre animal, qui la douleur aidant a réagi brusquement comme on s'en doute. L'assistance avait bien pris soin de s'éloigner. Heureusement ! ".

Effectivement, il s'agit bien d'un outil épouvantable qui servait à couper la queue des chevaux. Heureusement la caudectomie (écourtage ou ablation de la queue d'un animal) est désormais interdite pour les chevaux en France et en Belgique depuis Janvier 1996, mais toujours autorisée par contre dans certains pays tels qu'aux Etats Unis et au Canada. Brigitte Bardot joua un rôle dans cette abolition sur toutes les races équines et sur tout le sol français. "Les équidés ont besoin de leur queue pour se protéger des insectes, réguler la chaleur de leur corps, exprimer leurs émotions, de plus une caudectomie mal réalisée peut entraîner des séquelles graves pour les chevaux".

Alors pourquoi coupait-on la queue des chevaux ? Parce qu'au 18 ème siècle, ça faisait riche et ça permettait de se différencier des chevaux des roturiers, c'était devenu une mode, et cela rendait plus commode l'utilisation des chevaux. Car les chevaux de halage pouvaient se prendre la queue dans les longs câbles, les limoniers (chevaux attelés entre deux limons ou brancards) pouvaient se prendre dans l'avaloir (harnachement de cuir sur les fesses de l'animal qui permet à la charrette de reculer en même temps que le cheval), d'une façon générale tous les chevaux de traits étaient amputés pour ne pas que le cheval bloque les rênes de guidage sous son appendice.

Les attelages de luxe y avaient également droit, ça évitait au cocher de se faire fouetter par la queue, même le pauvre cheval de trait destiné à la boucherie était caudectomié au préalable car cela faisait ressortir ses rondeurs au moment de la vente".

Revenons à nos deux outils sur la même photo. Celui du bas est donc le coupe queue, une sorte de grosse pince équipée d'une lame arrondie s'engageant dans une armature formant rainure. On sectionnait avec force et rapidité la queue y compris les dernières vertèbres caudales. Ensuite on cautérisait le moignon sanguinolent à l'aide du 2ème outil sur la photo, le brûle queue qui avait été chauffé au rouge. Ce cautère en forme d'anneau était pourvu d'une cavité centrale destinée à préserver la vertèbre restée apparente. Une fois l'animal remis de son ablation on taillait les crins restant de différentes façons à la recherche d'une qualité esthétique, coupes en balai, en éventail, en brosse ou catogan.

Précisions de dernière minute du Docteur Duperron, vétérinaire à la Clinique du Parc de Saintes :

- la caudectomie c'est le raccourcissement de la queue, et cela concerne tous les animaux ,
- l'anglaisage ou niquetage est une seule et même opération chirurgicale par sectionnement des muscles abaisseurs de la queue, applicable aux chevaux de race distingués et au corps élégant afin qu'ils aient la queue à l'horizontale ou en l'air.

Ces différentes opérations sont dorénavant interdites en France.

Pour en savoir, vous pouvez consultez le site qui suit : https://fr.wikipedia.org/wiki/Caudectomie

**Kétoukolé n° 59**

Trouvé chez mé.
Coument qu'o se noume, à quoi qu'o sert, et coument qu'o fonctioune ?

Envoyez vos réponses à Jhoël : joel.lamiraud@free.fr

## Coiffes et costumes en vallée de l'Antenne …

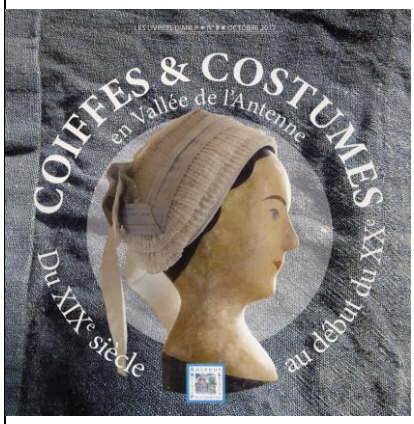


C'est Michel Adam, le président de l'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) qui m'a gentiment transmis cette plaquette. L'Antenne, il faut le rappeler est une rivière, qui se jette dans la Charente en aval de Cognac, et qui arrose notamment Cherves-Richement, Migron et Matha.

L'ANLP a pour but de découvrir, valoriser et protéger le patrimoine naturel et humain de la Vallée de l'Antenne. Ce document est le neuvième édité par cette association, le dernier ayant pour thème « Les arbres remarquables ».

Les coiffes tout d'abord. Une étude historique, et de magnifiques photos : les coiffes matelassées, le sabot champanais, la quichenotte, les bonnets des enfants etc. On nous explique également le montage de la coiffe, avec l'aide des marotes.

Quant aux costumes, l'étude est très complète. On nous parle des trousseaux, du marquage du linge, des différents tissus (notamment la lirette), et de l'évolution de l'habillement au cours du 19ème siècle.

Une exposition a eu lieu à Cherves-Richemont l'an dernier, organisée par Jacqueline Forestier, et le Boutillon s'en est fait l'écho.

La plaquette est vendue 7 euros dans les Offices de tourisme.

**Le Boutillon des Charentes**
Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)
pperonneau@orange.fr
Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)
Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fî à Piârre)
Site internet : http://journalboutillon.com/
Page Facebook : https://www.facebook.com/journalboutillon